

BUREAU INDEPENDANT ANTI-CORRUPTION



RAPPORT ANNUEL 2006

SOMMAIRE

INTRODUCTION	Page 6
1. CADRE GENERAL D'INTERVENTION.....	Page 8
2. REALISATIONS	Page 9
2.1. Actions de prévention	Page 9
a) Assistance et crédibilisation des concours administratifs	Page 9
b) Analyse des systèmes et procédures : cas du Centre d'Immatriculation d'Antananarivo	Page 11
c) Promotion des mouvements : éthique, code de déontologie, code de conduite et pacte d'intégrité	Page 11
d) Promotion de la transparence et de la bonne gouvernance dans les services publics	Page 13
e) Développement du partenariat avec les secteurs	Page 13
2.2. Actions d'éducation et communication	Page 16
a) Sensibilisation de masse	Page 16
b) Sensibilisation et mobilisation des agents des secteurs prioritaires	Page 18
c) Information et sensibilisation du public	Page 20
d) Mobilisation communautaire au niveau des régions	Page 21
2.3. Actions dans le domaine des investigations	Page 23
a) Réception des doléances	Page 23
b) Traitement des doléances	Page 26
c) Résultats des investigations	Page 28
d) Réception et conservation des déclarations de patrimoine	Page 29
2.4. Conseil Juridique	Page 30
2.5. Département Administration et Finances.....	Page 31
a) Gestion du personnel	Page 31
b) Logistique	Page 33
2.6. Suivi et Evaluation	Page 33
a) Revue interne	Page 33
b) Revue externe : missions d'évaluation du cabinet De Speville	Page 34
c) Revue annuelle avec les partenaires techniques et financiers	Page 35
3. MOYENS	Page 36
3.1. Ressources humaines	Page 36
3.2. Ressources et réalisations financières	Page 39
4. CONSTATS D'ORDRE GENERAL	Page 43
5. PERSPECTIVES GENERALES	Page 45
5.1. Plan stratégique 2007 – 2011	Page 45
5.2. Plan de développement	Page 45
5.3. Plan de financement	Page 46

5.4. Au titre de la Prévention	Page 50
5.5. Au titre de l'Education du public et de la Communication	Page 51
5.6. Au titre des actions d'Investigation	Page 51
5.7. Au titre de l'Administration et des Finances	Page 51
5.8. Suivi et Evaluation	Page 52
6. PREVISIONS FINANCIERES	Page 53
CONCLUSION	Page 54
<u>Annexe 1</u> : Tableau de prévision des activités 2007	Page 57
<u>Annexe 2</u> : Tableau des réalisations physiques par indicateur	Page 63
<u>Annexe 3</u> : Plan stratégique 2007 – 2011.....	Page 68
<u>Annexe 4</u> : les Comités consultatifs du BIANCO	Page 70
<u>Annexe 5</u> : Compte rendu de la revue annuelle avec les partenaires techniques et financiers	Page 73

Liste des tableaux :

<u>Tableau 1</u> : Suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption dans les secteurs prioritaires	Page 14
<u>Tableau 2</u> : Répartition des cas de corruption par secteur et par centre de réception	Page 25
<u>Tableau 3</u> : Formations organisées par les Institutions Internationales	Page 32
<u>Tableau 4</u> : Effectifs de la direction générale et de la direction territoriale Antananarivo	Page 36
<u>Tableau 5</u> : Effectifs de la direction territoriale Fianarantsoa	Page 37
<u>Tableau 6</u> : Effectifs de la direction territoriale Toamasina	Page 38
<u>Tableau 7</u> : Utilisation du fonds octroyé par le Royaume de Norvège	Page 40
<u>Tableau 8</u> : Utilisation du fonds octroyé par le PNUD	Page 41

Liste des graphiques :

<u>Graphique 1</u> : Assistance des concours administratifs	Page 9
<u>Graphique 2</u> : Sensibilisation et mobilisation des agents des secteurs publics	Page 19
<u>Graphique 3</u> : Information et Sensibilisation directe du public	Page 21
<u>Graphique 4</u> : Mobilisation communautaire	Page 22
<u>Graphique 5</u> : Réception des doléances	Page 23
<u>Graphique 6</u> : Evolution de la réception et du traitement des doléances en 2005 – 2006	Page 23
<u>Graphique 7</u> : Situation cumulée du traitement des doléances	Page 26
<u>Graphique 8</u> : Evolution des indicateurs de performance du traitement des doléances	Page 27
<u>Graphique 9</u> : Réception de la déclaration de patrimoine	Page 29
<u>Graphique 10</u> : Séminaires avec les Magistrats	Page 30
<u>Graphique 11</u> : Formation locale	Page 32
<u>Graphique 12</u> : Financement disponible en 2006	Page 39
<u>Graphique 13</u> : Utilisation des fonds disponibles	Page 40
<u>Graphique 14</u> : Indice de Perception de Corruption	Page 43
<u>Graphique 15</u> : Evolution des effectifs	Page 46
<u>Graphique 16</u> : Plan de financement 2007 – 2011 par rubrique	Page 47
<u>Graphique 17</u> : Plan de financement 2007 – 2011 par source	Page 48
<u>Graphique 18</u> : Coût prévisionnel du PTA 2007	Page 53



**“AZA MIVIDY NY RARINY
FA MAMONO NY MARINA”**



Notre pays s'est engagé dans la lutte contre la corruption depuis un peu plus de deux ans. A la fin de l'année 2006, la corruption est désormais perçue comme un véritable cancer qui ronge la société, mais surtout, une entreprise illégale à hauts risques passible d'une sanction pénale.

La corruption engloberait non seulement un usage abusif du pouvoir et de l'autorité attachés à la fonction publique ou du pouvoir dont un individu est détenteur en vertu de la situation particulière qu'il occupe dans la vie publique, mais encore l'action même du corrupteur (HYRDAL) . Cette définition met en évidence les multiples facettes d'un fait de corruption.

Des résultats ont été obtenus. Mais le chemin est encore long. Faire en sorte que la corruption ne soit plus une pratique banale dans la société, éradiquer ce fléau qui constitue un obstacle au développement : telle est la mission dévolue au BIANCO.

Les effets attendus de cette lutte sont évidents :

- environnement social amélioré
- environnement des affaires assaini
- bonne gestion des ressources nationales

Si l'on admet qu'il s'agit d'une œuvre de longue haleine, il faut également constater qu'il y a urgence dans la mesure où tout un chacun attend des changements rapides.

Quelles réponses à ces attentes ?

- un engagement de tous à refuser la corruption : au niveau du citoyen, des sociétés civiles, des services publics, du secteur privé...
- une appropriation de la lutte à tous les échelons de l'Administration publique.

L'importance des volets « éducation » et « prévention » est ici fondamentale ; et des mesures simples peuvent souvent contribuer à limiter considérablement les opportunités de corruption.

- une meilleure synergie de toute la chaîne anti-corruption, notamment par la mise en place d'une politique pénale appropriée
- et enfin, une objectivité et une impartialité dans le traitement des affaires portées devant le Bureau.

Il y va de la crédibilité même du programme de lutte contre la corruption.

Si au cours de la période précédente, les efforts ont été axés sur les secteurs prioritaires (social – régies financières – système judiciaire), les activités seront étendues aux « secteurs économiques » et au secteur privé à partir de l'année 2007.

La mise en place future, au cours de l'année 2007, du service de renseignements financiers donnera une dimension plus large aux actions de lutte contre la corruption.

Au plan des compétences, une spécialisation s'avèrera ainsi indispensable dans les domaines du blanchiment d'argent et de la corruption internationale.

Parallèlement, le Bureau devrait adopter son organisation définitive avec l'ouverture des branches territoriales, pour mieux assurer ses missions de proximité.

Le défi posé requiert la mobilisation de tous, le soutien du public, la volonté politique des dirigeants.

« Asa vadi-drano, tsy vita tsy ifanakonana »

René RAMAROZATOVO
Directeur Général

INTRODUCTION

L'ouverture de la première branche territoriale à Fianarantsoa constitue l'évènement de l'année 2006 pour le Bureau Indépendant Anti Corruption.

Inaugurée officiellement par le Président de la République de Madagascar le 3 mars 2006, cette branche contribue à une meilleure couverture territoriale dans la mesure où elle a compétence à la fois sur la province de Fianarantsoa et celle de Toliara.

Entamant sa 2^{ème} année d'exercice, le Bureau aborde une période de recentrage de ses interventions, qui s'attacheront d'une part à la consolidation des résultats acquis en 2005, et qui prévoient d'autre part d'intensifier les actions entreprises au niveau des secteurs identifiés comme étant sensibles et prioritaires dans la stratégie nationale de lutte contre la corruption.

Dans cette optique, le Bureau a procédé à une visite officielle auprès du Premier Ministre, le 3 février 2006, aux fins de provoquer la prise de mesures concrètes visant à éradiquer la corruption de la part de l'Administration.

L'objectif étant que le document stratégique soit traduit en programmes opérationnels de mise en œuvre spécifiques à chaque département. Les contacts effectués auprès des premiers responsables dans les 17 secteurs prioritaires ont abouti à un engagement effectif, concrétisé par des conventions de partenariat avec le Bureau, et dont la pérennisation des actions est confiée à un comité technique de suivi, mis en place au niveau du secteur et considéré comme interlocuteur privilégié du Bureau.

En marge du développement de sa mission, et pratiquement un an après sa création, le Bureau a fait l'objet d'une évaluation relative à la conformité des activités entreprises et de leur orientation par rapport aux normes préétablies au moment de sa mise en place.

Les consultants du Cabinet de Speville & Associates, qui ont accompagné la mise en place initiale des structures de lutte contre la corruption, ont pu apprécier au mois de février les réalisations du Bureau Indépendant Anti Corruption, ainsi que les impacts des interventions de chaque département en matière de prévention, d'éducation du public ; ainsi que l'efficacité de la législation en vigueur à travers l'effectivité des sanctions réprimant les faits de corruption et infractions assimilées, pour avoir en fin de mission une vision objective sur l'avancée de la lutte contre la corruption à Madagascar.

Des recommandations ont été émises, en vue de préciser davantage le rôle et les attributions de chaque acteur intervenant dans le cadre de l'anti-corruption, et des mesures concrètes ont été proposées pour pallier aux défaillances ou problèmes constatés dans le fonctionnement interne du Bureau.

Ainsi, il a été suggéré que le calendrier de mise en place des futures branches territoriales puisse être modulé, en fonction notamment de résultats régionaux de sondages d'opinion, pour justifier la priorisation des réalisations par région.

Dans le cadre des actions de prévention menées par le Bureau, il serait opportun de faire la distinction entre les mesures de bonne gouvernance et les mesures anticorruption. Pour ce faire, l'analyse des systèmes et procédures pourrait être affinée et porter exclusivement sur les systèmes à risques, et non sur la totalité des procédures en vigueur au sein d'une entité.

En termes de communication, il a été préconisé que la population soit tenue informée des jugements des affaires initialement portées devant le Bureau.

La même recommandation serait valable à l'échelle internationale, dans la mesure où l'évolution de la lutte contre la corruption à Madagascar gagnerait à être connue hors de nos frontières.

Grâce à l'entremise de l'Ambassade Royale de Norvège, le Bureau a également bénéficié de l'expertise de Madame Eva JOLY, sur le système judiciaire et la grande corruption internationale, à l'occasion d'un débat organisé au mois de mars, au siège du BIANCO à Antananarivo.

Au plan national, et tel qu'il est prévu par l'article 33 du décret n°2004 – 937 du 5 octobre 2004 portant création du Bureau Indépendant Anti Corruption, des comités consultatifs ont été institués « en vue d'assister les Directions territoriales du BIANCO dans leur mission ».

Les membres de ces comités pour l'année 2006 ont été nommés par l'arrêté n°006 du 7 février 2006 du Président de la Délégation Spéciale du Faritany d'Antananarivo, et leur mandat est fixé pour une année tacitement renouvelable cinq fois et pour un maximum de six années en poste continu.

Chargés d'assister les départements techniques du Bureau, les membres du Comité Consultatif représentent la communauté et sont appelés à fournir des conseils d'orientations aux activités d'éducation, de communication et de prévention.

Plus précisément, l'avis du Comité Consultatif du département Investigations est requis pour l'examen de dossiers non susceptibles de donner lieu à une poursuite pénale, pour des cas où les enquêtes ne peuvent être poursuivies, et pour la suite à donner aux dossiers dont les investigations dépassent une année.

De par leur mission, les membres des Comités Consultatifs constituent également une balise contre les éventuelles dérives du département dans ses activités, pour répondre à un souci d'efficacité et à un devoir de transparence dans l'accomplissement des missions du Bureau.

La mise en place des comités consultatifs s'inscrit également dans une logique d'association de la communauté dans la mise en œuvre de la stratégie nationale : ainsi, il convient de signaler que les membres des Comités Consultatifs pour la branche territoriale de Fianarantsoa ont été nommés par arrêté provincial n° 18 – 19 – 20/PAF/DS/CAB du 5 septembre 2006.

Il convient ici de rendre hommage à la qualité de l'appui des membres de ces comités au niveau de l'exécution de la mission dévolue au BIANCO.

Leurs conseils, avis et recommandations ont été précieux et ont permis d'améliorer en temps réel l'efficacité des prestations des départements opérationnels.

La liste des membres de tous les Comités Consultatifs du BIANCO ainsi que leur rapport d'activités pour l'année 2006 sont annexés au présent rapport.

Au plan institutionnel enfin, il convient de signaler que le Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité se substitue au Conseil Supérieur de Lutte contre la Corruption suivant le décret n°2006 – 207 du 21 mars 2006, au motif d'un « mandat plus élargi d'animateur de la composante Intégrité du programme national de bonne gouvernance », préconisant entre autres axes d'efforts la lutte contre la corruption, le renforcement de l'Etat de droit et le développement des piliers d'intégrité.

En son article 2, le décret sus visé dispose que le Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité est un task force, dont la mission consiste à développer le système national d'intégrité, appuyer la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'intégrité, notamment dans le domaine de la réforme de la Justice et de la Police nationale, et assister les piliers du système national d'intégrité.

Du point de vue de son organisation et de ses attributions, l'article 12 du même décret stipule que le Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité « assure la continuité des activités et engagements du Conseil Supérieur de Lutte contre la Corruption » : à ce titre, des réunions de travail ont été organisées avec les responsables du Bureau Indépendant Anti Corruption, afin de décider du transfert des compétences désormais dévolues à chaque entité.

Pour l'année 2006, les perspectives consistaient à consolider les efforts d'éducation et de prévention entrepris au niveau des secteurs prioritaires, ainsi que les actions d'impulsion au niveau du public, des responsables du secteur privé et des usagers, vers un changement des pratiques et des comportements.

Mais les actions entreprises ne sauraient être crédibles si l'impunité persiste. Le Bureau a été débordé par le volume des investigations de tous ordres, qui ont été menées dans des conditions souvent très difficiles, notamment en raison de l'insuffisance criante des capacités.

1. CADRE GENERAL D'INTERVENTION

Le Bureau Indépendant Anti Corruption est chargé de conduire la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption, axée sur les trois principaux volets suivants :

- l'éducation des citoyens sur les effets néfastes de la corruption en vue de promouvoir une culture de refus et inciter la communauté à lutter contre la corruption ;
- la prévention par l'élimination des opportunités de corruption dans le fonctionnement des systèmes du secteur public et privé
- l'application de la législation anti corruption

En ce qui concerne la prévention de la corruption, les interventions du Bureau visent à :

- faciliter l'appropriation de la mise en œuvre de la stratégie nationale par les secteurs cibles ;
- poursuivre et intensifier les actions déjà entreprises dans le processus de changement de comportement et de pratique vers une culture de probité ;
- initier le pacte d'intégrité au niveau des secteurs prioritaires cibles ;

S'agissant d'éduquer aussi bien le public que les usagers et agents des secteurs jugés prioritaires, les efforts de sensibilisation et de communication consistent à :

- rendre opérationnels les relais d'information en matière d'éducation sectorielle sur la lutte contre la corruption ;
- renforcer la collaboration avec tous les partenaires et intervenants en matière de lutte contre la corruption.

En ce qui concerne le domaine d'application de la loi anti-corruption, le département Investigation prévoit de :

- renforcer la collaboration avec le système judiciaire (justice, police et gendarmerie nationale) ;
- promouvoir une ouverture internationale (développement de la coopération internationale en matière de lutte contre le blanchiment d'argent)
- intensifier les activités d'investigation dans les zones sensibles.

Dans le cadre du développement de la capacité opérationnelle du Bureau, les actions de proximité seront facilitées par la mise en place des branches territoriales : après l'ouverture de la branche territoriale de Fianarantsoa en mars 2006, l'installation de la branche territoriale de Toamasina était également au programme pour l'année 2006.

Au plan interne, le département Administration et Finances a planifié ses interventions en vue de renforcer les capacités opérationnelles par la formation continue du personnel. Il était également prévu de mettre à la disposition des départements techniques les moyens matériels adéquats et nécessaires pour mener à bien leur intervention.

Au niveau thématique et dans le cadre des grands axes ainsi définis, les missions des départements ont été organisées en vue d'une plus grande intégration dans les secteurs les plus sensibles.

2. REALISATIONS

2.1. Actions de prévention

Aux termes des dispositions de l'article 22 de la loi n°2004 – 030 du 9 septembre 2004 relative à la lutte contre la corruption, le Bureau a, entre autres, mission de :

- rechercher dans la législation, les règlements, les procédures et les pratiques administratives les facteurs de corruption afin de recommander des réformes visant à les éliminer ;
- dispenser des conseils pour la prévention de la corruption à toute personne ou organisme public ou privé, et recommander des mesures, notamment d'ordre législatif et réglementaire, de prévention de la corruption.

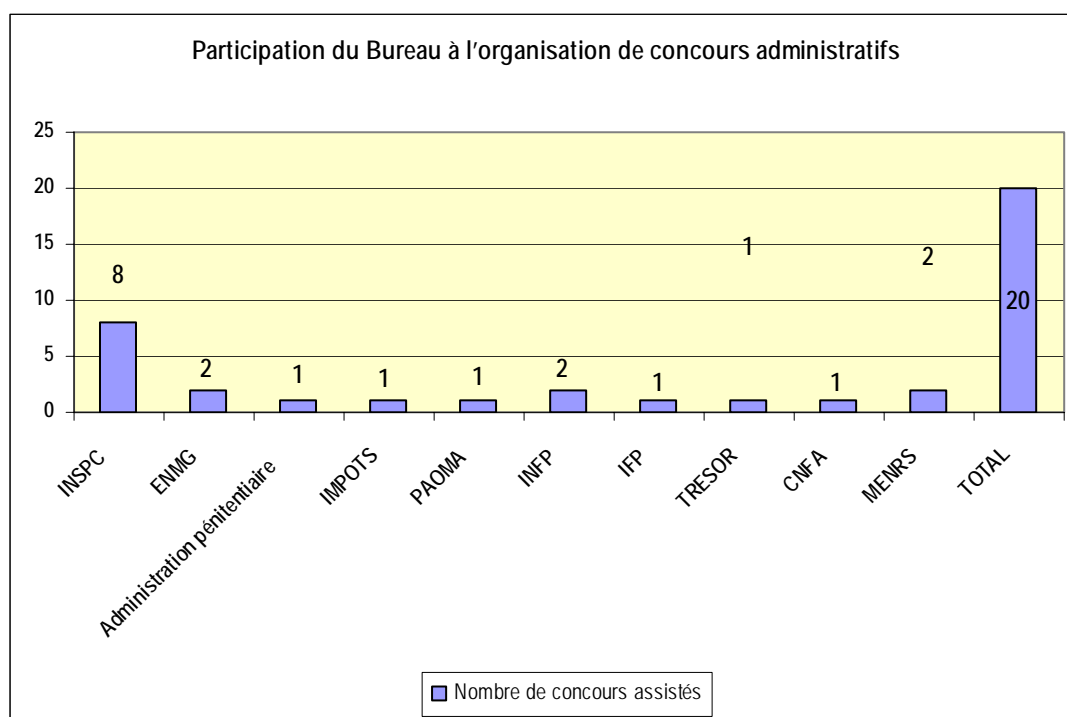
a) Assistance et crédibilisation des concours administratifs

En collaboration avec le Ministère de la Fonction publique, du Travail et des Lois sociales, et avec le concours financier du Programme des Nations Unies pour le Développement, le BIANCO a développé un cadre de partenariat avec l'Administration, dont l'objectif est d'instaurer une plus grande transparence et de limiter les opportunités de corruption dans l'organisation des concours administratifs.

Le processus d'assainissement des concours administratifs a procédé par étapes, concrétisées essentiellement par la mise en place de nouvelles procédures officialisées par le décret n°2005 – 500 du 19 juillet 2005, régissant les principes généraux relatifs à l'organisation des concours administratifs.

Le système a été éprouvé au fur et à mesure des travaux d'assistance aux divers concours ; ainsi le Bureau a conclu des conventions de partenariat avec sept départements pour l'assistance de 20 concours administratifs pendant l'année 2006 :

Graphique 1 : Assistance des concours administratifs



Ont bénéficié de cet encadrement divers départements et services publics tels que :

- l'Institut National de Santé Publique et Communautaire (INSPC) concernant la formation en assainissement et génie sanitaire, médecine traditionnelle, acupuncture, DES santé publique, administration hospitalière, échographie, nutrition
- le Centre National de Formation Administrative (CNFA) pour le recrutement d'adjoints et assistants d'administration ; assistants rédacteurs et contrôleurs des domaines ; contrôleurs du travail, du commerce ;
- l'Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes pour le recrutement de greffiers et de magistrats
- la Direction Générale des Impôts pour le recrutement d'agents contractuels EFA
- la Direction Générale de la Paositra Malagasy (PAOMA) pour le recrutement d'élèves des postes
- l' Institut National de Formation Professionnelle (INFP) pour le recrutement de conseillers pédagogiques et d'élèves maîtres
- l'Institut de Formation des Paramédicaux
- la Direction Générale du Trésor pour le recrutement d'élèves inspecteurs, conseillers et percepteurs
- le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique pour le recrutement d'assistants informatiques

Au terme du processus de standardisation dans l'organisation des concours administratifs, le BIANCO, en partenariat avec le Ministère de la Fonction publique, du Travail et des Lois sociales et l'appui technique du PNUD, a tenu un atelier de vulgarisation des procédures de recrutement et de concours administratifs les 28 et 29 septembre 2006.

L'objectif initial était de proposer une solution durable pour assainir les concours administratifs, tout en tenant compte des spécificités inhérentes à chaque entité organisateur : l'atelier de vulgarisation a ainsi permis de réaliser une passation de relais à travers le transfert des procédures standard, de manière à ce que l'assistance du Bureau ne soit plus qu'un encadrement technique et expressément, à la demande de l'organisateur.

Désormais, les entités concernées par l'organisation de tels concours disposent d'un manuel de procédures et d'un logiciel informatique, le logiciel intégré de gestion de concours « e_harihary », qui ont été conçus de manière à répondre aux exigences requises d'objectivité, d'impartialité et d'équité, conçus pour être des outils performants au service d'une administration probe et efficace.

b) Analyse des systèmes et procédures : cas du Centre d'Immatriculation d'Antananarivo

Dans ses actions de prévention, le Bureau a adopté une approche de partenariat avec les acteurs et usagers des secteurs cibles, tous tenants des enjeux, afin d'apporter une réforme efficace et des améliorations au sein des systèmes pour en éliminer les possibilités de corruption.

Au chapitre des réalisations, le Bureau a procédé à la revue du système en vigueur au Centre d'Immatriculation d'Antananarivo, pour analyser les procédures de délivrance des cartes grises et afin d'identifier et de cerner les zones de risques de corruption.

■ Revue du système et organisation du centre :

La revue s'est déclinée en plusieurs étapes : analyse diagnostique des organigrammes structurel et fonctionnel du Centre ; identification des défaillances du système et de la structure ; détermination et analyse des zones de risques de corruption.

■ Analyse des procédures de délivrance des cartes grises :

Les travaux d'analyse des procédures ont porté sur :

- la revue de l'existant et des procédures de délivrance des cartes grises ;
- l'inventaire des textes, manuels et documents relatifs aux procédures et à la réglementation des activités du Centre ;
- le recoupement des informations collectées avec les dossiers et les documents de suivi ;
- l'analyse diagnostique des procédures de traitement des dossiers de demande de délivrance de cartes grises ;
- l'identification des défaillances des procédures et l'analyse des zones de risques de corruption.

Des propositions de redressement ont pu être émises, pour permettre l'allègement des procédures et faciliter le contrôle interne pour réduire les risques de corruption.

Après la validation du rapport final de revue, les recommandations ont été mises en œuvre progressivement avec la participation des divers partenaires techniques du Centre.

c) Promotion des mouvements : éthique, code de déontologie, code de conduite et pacte d'intégrité

Durant l'année 2006, les actions de prévention du Bureau visaient, entre autres, à promouvoir le mouvement éthique dans les secteurs prioritaires, pour établir des références en matière de normes de comportement, s'agissant notamment de réaffirmer l'importance des valeurs fondamentales telles que la probité, le respect de l'autorité de la loi, la responsabilité et la transparence, afin de contribuer à l'amélioration de l'environnement socio-économique pour le développement durable.

Ainsi, des actions d'impulsion et d'encadrement ont été effectuées auprès de quatre entités publiques, qui ont abouti à l'élaboration d'un code de conduite à l'usage du personnel : le Centre hospitalier universitaire d'Antananarivo - Joseph Ravoahangy Andrianavalona, l'Office National des Mines et des Industries stratégiques (OMNIS), les collectivités territoriales décentralisées, et la société Data Telecom Services (DTS).

Au titre du partenariat avec la Police nationale, le Bureau a remis officiellement 9 000 brochures sur la conduite à tenir des agents et 200 000 recueils des infractions courantes au code de la route et des amendes forfaitaires, destinées à prévenir les sanctions arbitraires et autres tractations illicites entre les policiers et les usagers de la route. Pour ces derniers, il est prévu de vulgariser un guide des usagers, complémentaire avec celui des agents, afin de favoriser l'harmonisation des bonnes pratiques.

Dans un premier temps, 400 agents de police ont été sensibilisés au cours d'un stage de perfectionnement sur les infractions au code de la route, qui s'intègre dans le processus de vulgarisation des recueils des infractions courantes et des amendes forfaitaires, afin de prévenir les sanctions arbitraires et sources de corruption pour les policiers et les usagers de la route.

Cet atelier de recyclage a été également mis à profit par les deux parties pour animer le code de déontologie et le code de conduite des agents de police.



Des agents de Police en stage

d) Promotion de la transparence et de la bonne gouvernance dans les services publics

L'objectif étant d'instaurer une administration probe et efficace, le Bureau continue de promouvoir l'application du standard de service dans les secteurs prioritaires, d'une part pour une meilleure compréhension des systèmes, procédures et pratiques par les usagers, et d'autre part pour favoriser l'avènement des bonnes pratiques par les agents des services publics,

En matière de standard de service et de normes d'accueil, les premiers résultats des travaux confiés au cabinet de consultants AC Mahefa ont fait l'objet d'une validation technique. Ainsi, les Collectivités Territoriales Décentralisées auront bientôt un système unifié en matière de standard des services et normes d'accueil, ainsi qu'un code de conduite pour le personnel.

Pour sa part, la branche territoriale de Fianarantsoa a entamé des travaux d'approche dans les 7 communes urbaines de la province: Farafangana, Manakara, Mananjary, Ambositra, Ambohimahaso, Ambalavao et Ihosy, en vue de sensibiliser le personnel des collectivités territoriales décentralisées à la mise en place du standard de service.

En l'occurrence, le secteur Santé témoigne d'une plus grande mobilisation par rapport aux autres secteurs. Ainsi, le Cabinet Soimanga a été retenu pour la mise en place du standard de service, des normes d'accueil et le code de conduite du personnel du Centre Hospitalier Joseph Ravoahangy Andrianavalona (HJRA).

L'élaboration d'un guide destiné à l'usage des malades et accompagnateurs ainsi qu'à la mobilisation des associations des malades auprès du HJRA a été confiée au Cabinet BETSY Consulting.

A la suite de séances de travail périodiques entre les responsables du Bureau et les interlocuteurs techniques permanents du HJRA, tous les produits attendus des consultants ont pu être validés.

Il reste à en assurer la traduction en matériels de communication pratiques, et la phase proprement dite de vulgarisation de ces supports est programmée pour l'année 2007.

Concernant plus particulièrement le Centre d'Immatriculation d'Antananarivo, une étude est en cours sur la mise en place d'un guichet unique, en collaboration avec le Programme de Réformes pour l'Efficacité de l'Administration (PREA), le Projet de Gouvernance et de Développement Institutionnel (PGDI) et le Comité Interministériel.

e) Développement du partenariat avec les secteurs

Le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption au niveau des secteurs prioritaires a donné lieu à l'élaboration d'un manuel d'opération.

La démarche comprend les phases de planification, d'exécution et de suivi - évaluation. Le processus démarre avec le contact officiel auprès des premiers responsables de ces secteurs, la formalisation de l'engagement se traduit dans la signature d'une convention de partenariat, et il s'en suit la mise en place d'un comité technique de suivi pour assurer la planification, la coordination et le suivi des activités, de concert avec le BIANCO.

Au cours de l'année 2006, treize (13) conventions de partenariat ont été conclues avec les secteurs prioritaires définis dans la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC 2005 – 2007).

Le tableau suivant récapitule le processus en cours :

Tableau 1 : Suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption dans les secteurs prioritaires

SECTEUR	ETAPES DE MISE EN ŒUVRE DE LA SNLCC			
	Contact et visite de courtoisie auprès des premiers responsables	Mise en place du Comité Technique de Suivi	Plan d'action 2005 - 2007	Convention de partenariat
ENERGIE ET MINES	Réalisé	Réalisée	Finalisé	Signée
PECHE	Réalisé	Réalisée	Finalisé	En cours
POLICE NATIONALE	Réalisé	Réalisée	Finalisé	Signée
JUSTICE	Réalisé	Réalisée	Finalisé	Signée
TRESOR PUBLIC	Réalisé	Réalisée	En cours	Signé
EDUCATION	Réalisé	Réalisée	En cours	En cours
ENVIRONNEMENT EAUX ET FORETS	Réalisé	Réalisée	Finalisé	Signée
FONCIER	Réalisé	Réalisée	Finalisé	En cours
SANTE	Réalisé	Réalisée	En cours	En cours
IMPOTS	Réalisé	En cours	En cours	En cours
GENDARMERIE NATIONALE	Réalisé	Réalisé	En cours	Signé
DOUANES	Réalisé	Réalisée	Finalisé	Signée
COMMERCE, INDUSTRIE ET ARTISANAT	Réalisé	Réalisée	En cours	Signé
TOURISME	Réalisé	En cours	En cours	En cours

Le plan d'accompagnement pour la mise en œuvre des mesures préconisées à l'issue des travaux d'audit est actuellement enclenché au niveau du secteur des Domaines et des services fonciers ; tandis que les réunions périodiques et les séances de travail se poursuivent avec les Comités Techniques de Suivi mis en place au niveau central.

Au niveau du secteur « Santé », des actions visant à réduire les pratiques de corruption ont été menées auprès des établissements régionaux de santé.

Il faut enfin signaler qu'à titre de collaboration avec la Banque Mondiale et le Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts, le Bureau a participé à plusieurs ateliers régionaux en vue d'arrêter des plans d'actions pour l'éradication des exploitations illicites de bois précieux et de ressources forestières, notamment au nord est (SAVA) et à l'ouest de l'île (BOENY et SOFIA).

Sur le plan provincial, des séances d'appropriation sur la stratégie nationale de lutte contre la corruption ont été réalisées à l'intention du personnel dans les secteurs prioritaires, notamment :

- à **Fianarantsoa**, la Police nationale (Direction provinciale de la Sécurité publique et Commissariat Central) ;
- à **Toliara**, 7 secteurs ont été sensibilisés à l'environnement de la corruption :
 - o l'Industrialisation, le Commerce et le Développement artisanal (Direction provinciale et séance réservée aux opérateurs économiques de la ville de Toliara)
 - o Energie et Mines (Direction inter régionale)
 - o Pêche et Ressources halieutiques du Sud Ouest (Service régional comprenant les divisions Pêche industrielle – Pêche artisanale – Pêche traditionnelle – Agriculture et pêche continentale – Administration, Finances et Personnel – Statistique) : les participants de ces diverses divisions ont véritablement animé la séance par des échanges constructifs de points de vue et de critiques sur l'environnement de la corruption
 - o Domaines et Sécurisation foncière (Service régional des Domaines de la circonscription domaniale et de la circonscription topographique)
 - o Impôts (Direction provinciale de l'Impôt – Service des Grandes Entreprises)
 - o Santé (Hôpital de référence régionale – Services de santé dans la région du Sud ouest répartis en 5 groupes)
 - o Gendarmerie nationale (Circonscription de la Gendarmerie nationale de Toliara) : des séances séparées ont été tenues pour trois catégories de personnel, officiers – sous officiers – gradés, afin de permettre à chaque groupe de s'exprimer plus librement sur les pratiques de corruption ; les officiers, pour leur part, ont pu avancer de nombreuses solutions susceptibles d'améliorer les conditions de la lutte contre la corruption.



Atelier de travail avec les agents des secteurs prioritaires

2.2. Actions d'éducation et communication

Le rôle essentiel de l'éducation et de la communication s'est révélé dans toute son acuité au cours de la deuxième année d'exercice du Bureau.

Alliée stratégique de la prévention et de l'investigation, l'éducation assure une fonction décisive dans la prise de conscience des problèmes liés à la corruption, et son efficacité est requise pour contrôler la propagation du fléau.

Les actions d'éducation vont cependant de pair avec une stratégie de communication adaptée à l'environnement socioculturel et économique malgache, pour diffuser le message anti-corruption à tous les niveaux de la société.

a) Sensibilisation de masse

L'objectif primordial qui sous-tend la lutte contre la corruption est d'obtenir le soutien de la masse ; en effet, conscientiser la population sur les méfaits de la corruption s'avère nécessaire pour stimuler sa confiance dans ce combat.

Graduellement, le public est amené à dénoncer les délits de corruption, afin que dans la durée, la population devienne partie prenante dans la lutte : entre temps, les campagnes de sensibilisation visent à privilégier des valeurs qui permettent à tout un chacun de s'abstenir de commettre des actes corrompus.

■ Campagne d'ouverture de la branche territoriale

S'inscrivant dans la politique de proximité du Bureau, l'installation de la branche territoriale de Fianarantsoa a donné lieu à une campagne d'ouverture, par le biais de deux spots télévisés de 45 et 10 secondes et un spot radio diffusés avant le 3 mars 2006, des dépliants et banderoles ont été conçus et distribués pour l'occasion.

L'ouverture des prochaines branches territoriales bénéficie du même traitement médiatique, ainsi, des encarts pour la presse, dépliants et banderoles, spots télévisés, ont été élaborés en vue de la future mise en place de la direction territoriale de Toamasina.

■ Campagne institutionnelle

Malgré le report du résultat de l'étude portant stratégie de communication, et confiée au cabinet Soimanga, le Bureau a lancé une campagne institutionnelle multimédia pendant quatre mois, déclinée en spots télévisés, spots radio, insertions dans la presse, affichage publicitaire de sensibilisation dans la capitale et aux axes de sortie de la ville.

Des affiches ont été également conçues pour le Conseil régional de l'Ordre des Médecins (Mahajanga), ainsi que pour les espaces d'accueil à l'aéroport international d'Ivato Antananarivo et dans les 11 autres aéroports dans les provinces.

En partenariat avec les secteurs prioritaires, le BIANCO était régulièrement présent dans divers bulletins, agendas, et magazines sectoriels.

Un CD ROM de présentation de l'institution a également été édité en version française, en 500 exemplaires, destiné notamment aux représentations de Madagascar à l'étranger ; et dans le même souci de mieux communiquer à l'international, une nouvelle version du site web est disponible, avec des améliorations aussi bien au niveau de la présentation qu'au niveau du contenu.

- **Campagne de sensibilisation et de mobilisation du public pour le refus de la corruption**

- **production TV**

Afin que le public soit véritablement conscient des réalités quotidiennes de la corruption, et pour en faire comprendre les enjeux, le Bureau a participé à la production d'un film éducatif intitulé « **SEDRA** » en partenariat avec le Ministère de la Justice et l'Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes.

La diffusion de ce film sur la télévision nationale TVM ainsi que sur 6 autres stations privées (MBS, TV plus, MaTV, Record et Ravinala) a également marqué la célébration de la journée mondiale de la lutte contre la corruption le 9 décembre.

Par ailleurs, ce film éducatif est destiné à servir de support à l'occasion des diverses manifestations du Bureau (campagnes de sensibilisation, animation des relais d'information, ...)

Touchant plus particulièrement le grand public, 17 sketches ont été réalisés avec l'équipe « torak'hehy » et diffusés sur la chaîne de télévision nationale.

- **production radio**

Dans le but de faire connaître aux auditeurs l'environnement de la corruption dans les différents secteurs de la vie publique, en faisant intervenir sur les ondes les responsables concernés, les deux émissions radiophoniques « **miasa madio** » et « **lavintsika ny kolikoly** » ont été produites et diffusées durant l'année 2006 sur :

- la chaîne nationale, autres chaînes privées (MBS – RDB – Antsiva)
- et les antennes régionales (Varatraza Diégo, Radio Haja Antsirabe, Sofia Fianarantsoa, Soatalily Tuléar, Kalizy Mahajanga et RTT Toamasina).

Pour le renforcement des actions de proximité dans le cadre de la mobilisation du public, des émissions radio régionales « **fantaro ny Bianco sy ny ady amin'ny kolikoly** » ont été diffusées à :

- Fianarantsoa (Radio Jiro sy fanasina),
- Ambohimahaso (RNM Matsiatra),
- Ambalavao (Radio Akon'i Tsienimparihy)
- Mananjary (Radio Soleil)
- Betroka (Radio Arc en Ciel)
- Toliara (Radio Soatalily)

- production de supports imprimés

Concernant la production des supports imprimés, il y a eu :

- édition de nouveaux supports imprimés : 10 000 exemplaires de guide pour la déclaration de patrimoine, 5 000 dépliants et 5 banderoles sur l'ouverture de la branche territoriale Toamasina, 25 000 affiches des jeunes, 9 500 affiches et 18 000 brochures sur « Youth competition », 15 000 calendriers 2007, 5 000 autocollants
- réédition des supports existants : 10 000 affiches, 10 000 brochures de présentation du bureau, 10 000 dépliants de présentation du bureau, 10 000 brochures de la loi, 10 000 brochures de présentation en versions françaises et anglaises, 10 000 affiches sur les boîtes à doléances,
- autres supports : 3 000 blocs notes, 3 000 stylos, 3 000 porte clés et 500 CD ROM

Afin de mesurer les impacts de la diffusion des messages à travers les moyens médias, une étude a été confiée à l'agence ATW. Le rapport est actuellement en cours de validation

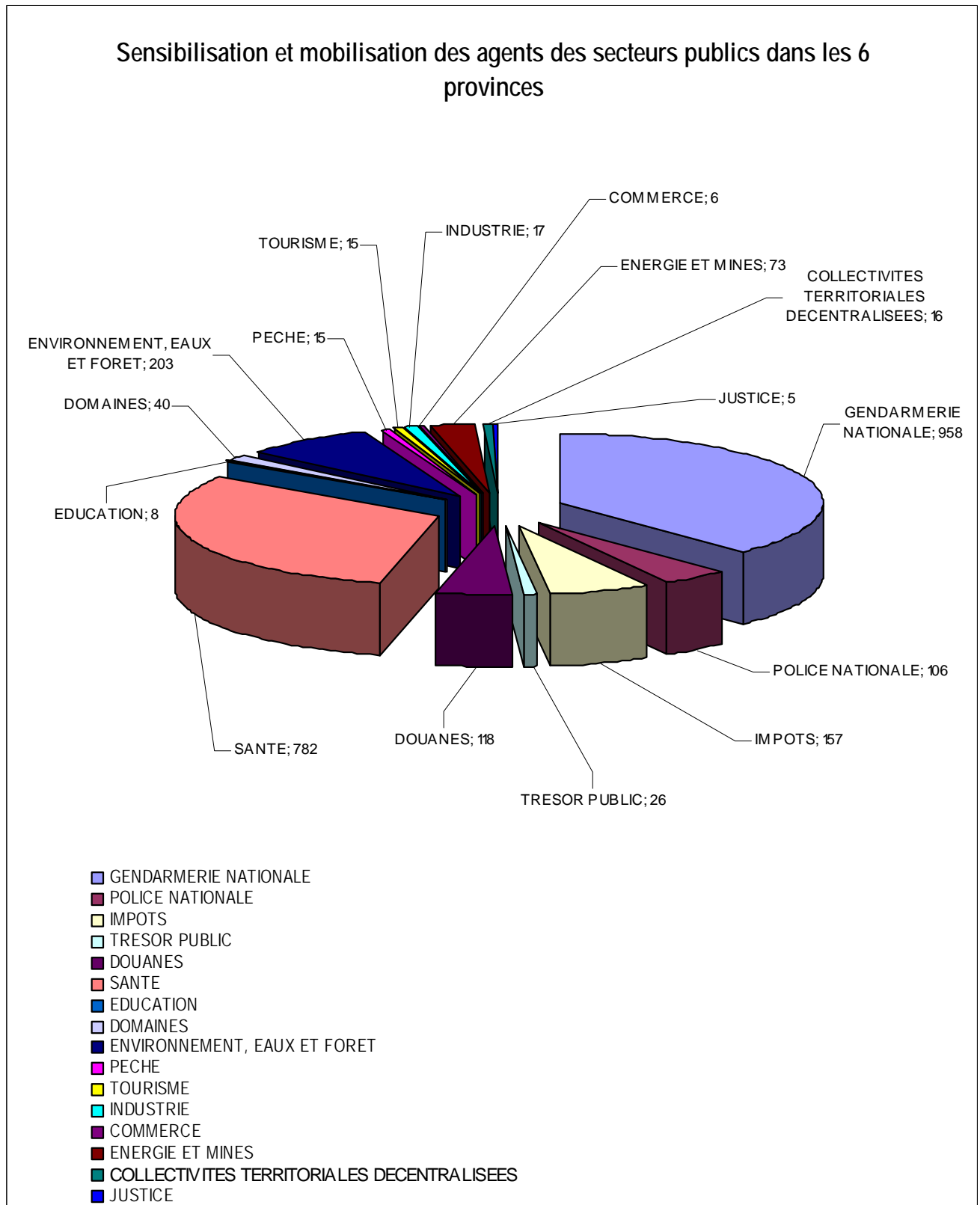
b) Sensibilisation et mobilisation des agents des secteurs prioritaires

Au cours de l'année 2006, divers séminaires, causeries et ateliers ont été organisés dans les six provinces, et ces actions de sensibilisation ont vu la participation de 2545 agents issus des dix sept secteurs prioritaires

Le nombre des agents variait d'un secteur à l'autre, selon le degré d'avancement du processus entamé, toujours est-il que la Gendarmerie nationale ainsi que le secteur Santé ont mobilisé le maximum d'agents.

Le graphique ci-dessous montre les différents secteurs sensibilisés :

Graphique 2 : Sensibilisation et mobilisation des agents des secteurs publics



L'approche adoptée était plutôt générale, mettant l'accent sur les questions habituelles à propos de la corruption. Une telle démarche a permis d'analyser les manifestations de la corruption et ses méfaits, en interaction avec les participants.

Aussi, elle a été une opportunité d'échanges de points de vue, sur ce qu'il faut faire et comment le faire au mieux, l'objectif étant de faire prendre conscience du fléau de la corruption pour aider à trouver un consensus autour de la stratégie nationale et des mesures anti-corruption.

c) Information et sensibilisation du public

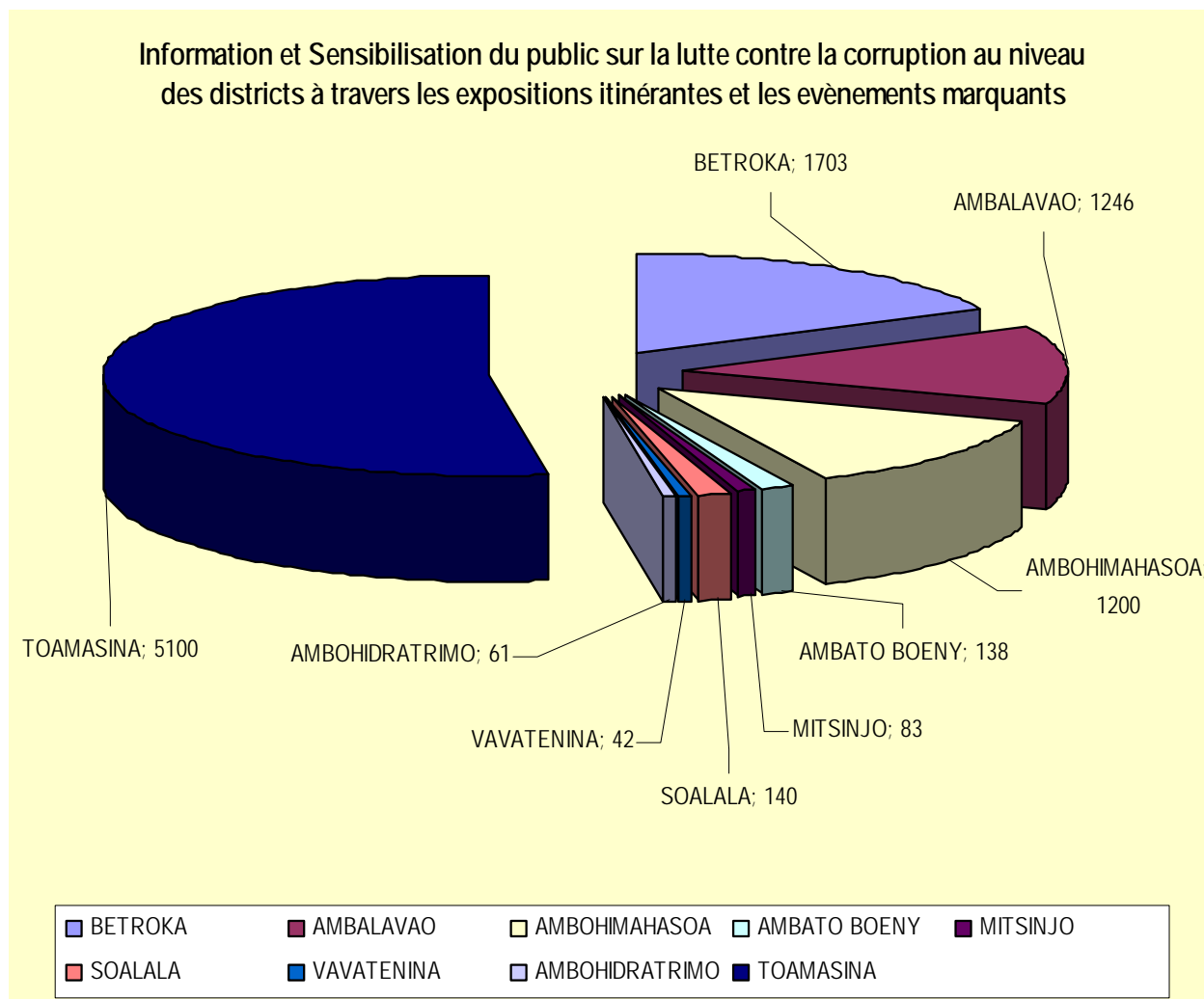
Les expositions itinérantes et la participation du Bureau aux différents événements marquants font partie des stratégies adoptées pour informer le public sur la mission du Bianco, les diverses formes de corruption, et sur le système de dénonciation.

Le Bureau était présent dans cinq provinces – à part Antsiranana - à l'occasion de manifestations publiques d'envergure, ou autres rassemblements tels que :

- Les Journées mondiales de la Jeunesse, organisées par l'Eglise catholique, ayant réuni 5 100 participants à Toamasina et pour lesquels ont été réalisées 2 conférences et 2 projections de film sur le thème de la lutte contre la corruption ;
- A Fianarantsoa, la branche territoriale en collaboration avec l'Alliance USAID a tenu une séance de sensibilisation et d'information sur le thème « Journée de l'environnement et lutte contre la corruption » : cette journée a donné lieu à une exposition suivie d'une conférence débat à Ambohimahasoa
- A Ambalavao, une exposition de sensibilisation sur le Bureau et sur la lutte contre la corruption a attiré plus de 1 000 personnes, dont les fonctionnaires et élèves de la localité, ainsi que les ruraux des communes avoisinantes

L'importance des événements au plan local ou national explique l'affluence des personnes recensées, ainsi que reporté au graphique suivant :

Graphique 3 : Information et Sensibilisation directe du public



Par la suite, les campagnes d'information du public viseront à développer le rôle et les responsabilités des citoyens en matière d'anti-corruption, pour promouvoir les normes de comportement attendues du citoyen, de l'employeur et de l'employé, du chef de famille, afin de privilégier des valeurs favorisant le refus des pratiques de corruption.

d) Mobilisation communautaire au niveau des régions

Le développement des actions de proximité en matière de lutte contre la corruption nécessite la mobilisation de tous les acteurs locaux. Leur implication dans le processus de la mise en œuvre des activités renforce la pérennisation des actions entreprises.

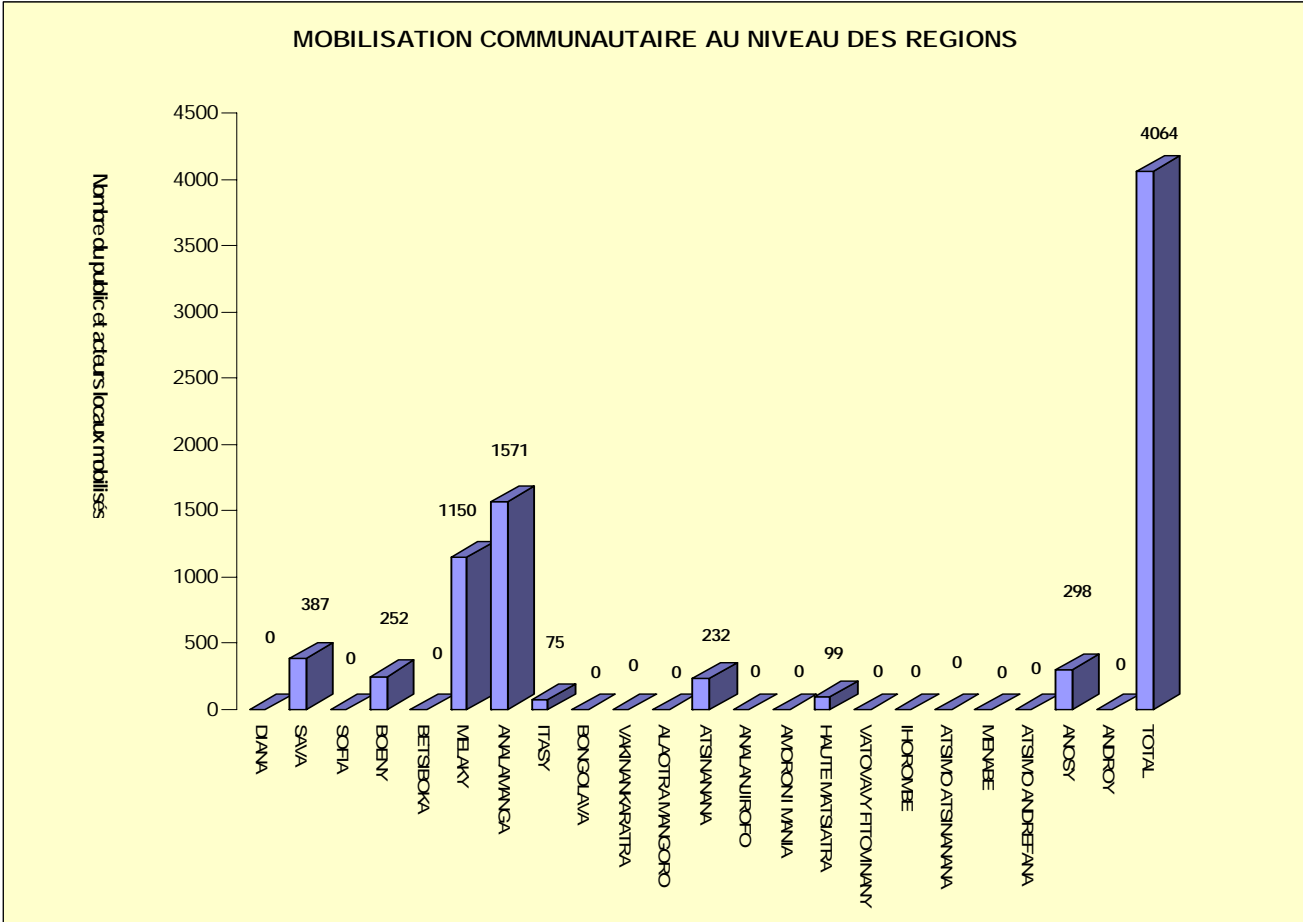
En effet, les rapports communautaires constituent des vecteurs du message anti-corruption à tous les niveaux de la société, aussi bien dans le plaidoyer pour les valeurs fondamentales que dans la promotion d'une culture de transparence et de responsabilité.

L'accent a été mis sur la stratégie d'intervention de proximité, l'objectif étant de favoriser l'appropriation de la lutte contre la corruption au plan régional : au total, 4 000 acteurs locaux issus de différents secteurs d'activités (secteur privé, société civile, journalistes, agents publics...) ont pu être mobilisés à la lutte contre la corruption.

A titre d'exemple, un atelier de renforcement de capacités concernant vingt deux journalistes de la province de Fianarantsoa a été organisé du 09 au 11 Mai 2006. A l'issue de cette séance de formation, chaque représentant de station radio ou de télévision a pu élaborer un plan d'actions concrètes en matière de communication relative à la lutte contre la corruption.

Le graphe ci-après récapitule le nombre des acteurs locaux mobilisés lors des activités effectuées au niveau des régions pilotes :

Graphique 4 : Mobilisation communautaire



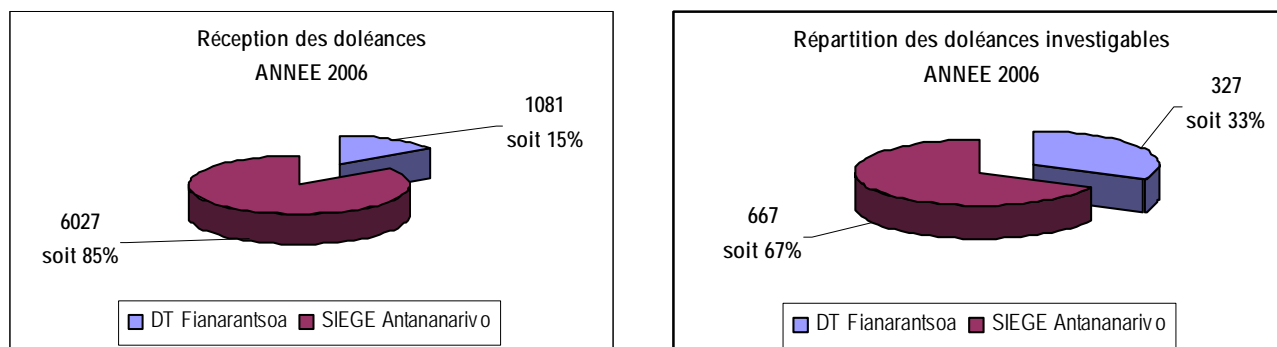
2.3. Actions dans le domaine des investigations

a) Réception des doléances

Au cours de l'année 2006, le BIANCO a enregistré **7.108** doléances dont 1.081 reçues à la Branche Territoriale de Fianarantsoa.

Ainsi que le montrent les représentations graphiques qui suivent, le siège à Antananarivo reçoit 85% des plaintes, contre 15% à Fianarantsoa.

Graphique 5 : Réception des doléances

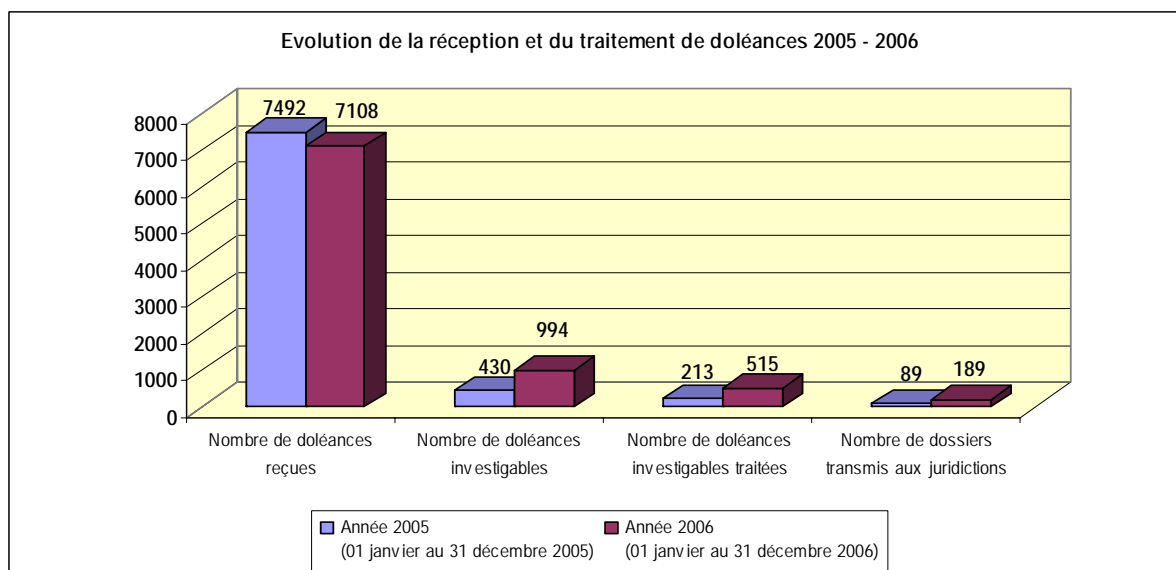


Par rapport aux doléances reçues, le volume de doléances investigables pour Fianarantsoa ne représente que le tiers (33%) du total enregistré, du fait que la branche territoriale de Fianarantsoa n'a de compétence que pour les provinces du Sud, tandis que les deux tiers (67%) restent de la compétence du siège et concernent les quatre autres provinces, dont la capitale.

En deux années d'exercice, l'affluence des plaintes recueillies auprès du BIANCO constitue un indice important de la notoriété de l'institution, et permet entre autres de juger de sa crédibilité au niveau du public.

A ce titre, le tableau ci-dessous donne l'évolution de la situation à partir des données rapportées en fin d'exercice 2005 et 2006 :

Graphique 6 : Evolution de la réception et du traitement des doléances en 2005 - 2006



Commentaire :

- **Au plan numérique**, la comparaison des chiffres enregistrés en 2005 et en 2006 fait apparaître deux tendances :

- d'une part, le nombre total de doléances reçues a diminué de 20%, alors que la proportion des doléances investigables est passée de 5,74% à 11,07%

- d'autre part, le taux des doléances individualisées varie de 85,50% (année 2005) à 81,62% (année 2006). Cependant, les doléances anonymes ne constituent qu'un cinquième des doléances enregistrées ; ce qui serait non négligeable dans la mesure où l'agence anti-corruption de Hong Kong, après 30 années d'exercice, enregistre encore 20% de doléances anonymes.

On peut en déduire que le niveau de connaissance des faits de corruption s'améliore au niveau du public, si l'on considère que le taux des plaintes individualisées correspond à une certaine sensibilisation civique : la volonté de dénoncer des pratiques irrégulières au BIANCO peut être interprétée comme un début de refus de la corruption, à la condition toutefois que le traitement des dossiers par le Bureau se solde par la satisfaction des plaignants.

- **Au plan qualitatif**, la majorité des plaintes reçues cette année concernent les communes et collectivités, dont les services sont les plus sollicités par les usagers au quotidien, notamment pour la délivrance d'actes d'état civil, ... Sont ensuite décriés la gendarmerie nationale et le système judiciaire, qui totalisent le quart de toutes les plaintes enregistrées.

Les secteurs des domaines et des douanes sont dénoncés respectivement pour 4% et 3% des cas, et les plaintes concernant la police nationale constituent un peu moins de 5% des doléances de corruption.

Ces dossiers recensés au 31 décembre 2006 représentent **994** cas de corruption, dont 667 reçus au siège d'Antananarivo et 327 enregistrés à la branche territoriale de Fianarantsoa.

La ventilation de ces cas par secteur se résume comme suit :

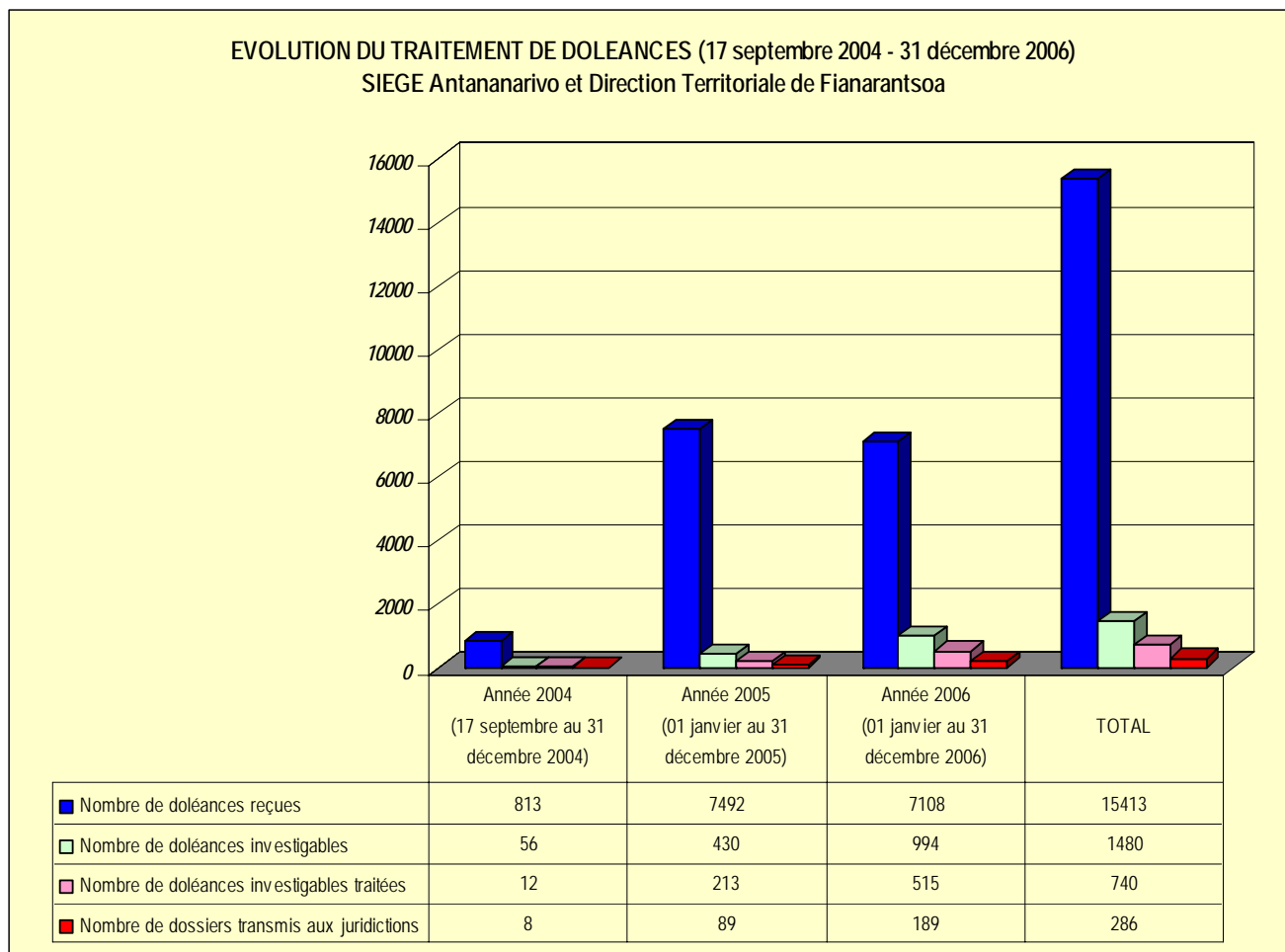
Tableau 2 : Répartition des cas de corruption par secteur et par centre de réception

N°	SECTEUR	Nombre cas de corruption 2006		
		ANTANANARIVO	FIANARANTSOA	TOTAL
1	JUSTICE	85	35	120
2	COLLECTIVITE ET COMMUNE	81	104	185
3	GENDARMERIE NATIONALE	78	59	137
4	EDUCATION	63	47	110
5	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	60	0	60
6	SANTE	32	17	49
7	POLICE NATIONALE	31	18	49
8	AUTRES (SECTEURS PRIVES)	30	07	37
9	DOMAINES	28	08	36
10	DOUANES	25	01	26
11	ENVIRONNEMENT, EAUX ET FORETS	20	03	23
12	ENERGIE ET MINES	18	03	21
13	AGRICULTURE	18	08	26
14	MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU BUDGET	17	01	18
15	MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE	15	0	15
16	IMPOTS	13	02	15
17	POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	10	01	11
18	INSTITUTION DE L'ETAT	9	04	13
19	TOURISME	6	02	08
20	INDUSTRIE ET ARTISANAT	6	0	06
21	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES	6	0	06
22	TRAVAUX PUBLICS	6	07	13
23	TRAVAIL	3	0	03
24	TRESOR PUBLIC	3	0	03
25	COMMERCE	2	0	02
26	PECHE	1	0	01
27	POPULATION	1	0	01
	TOTAL	667	327	994

b) Traitement des doléances

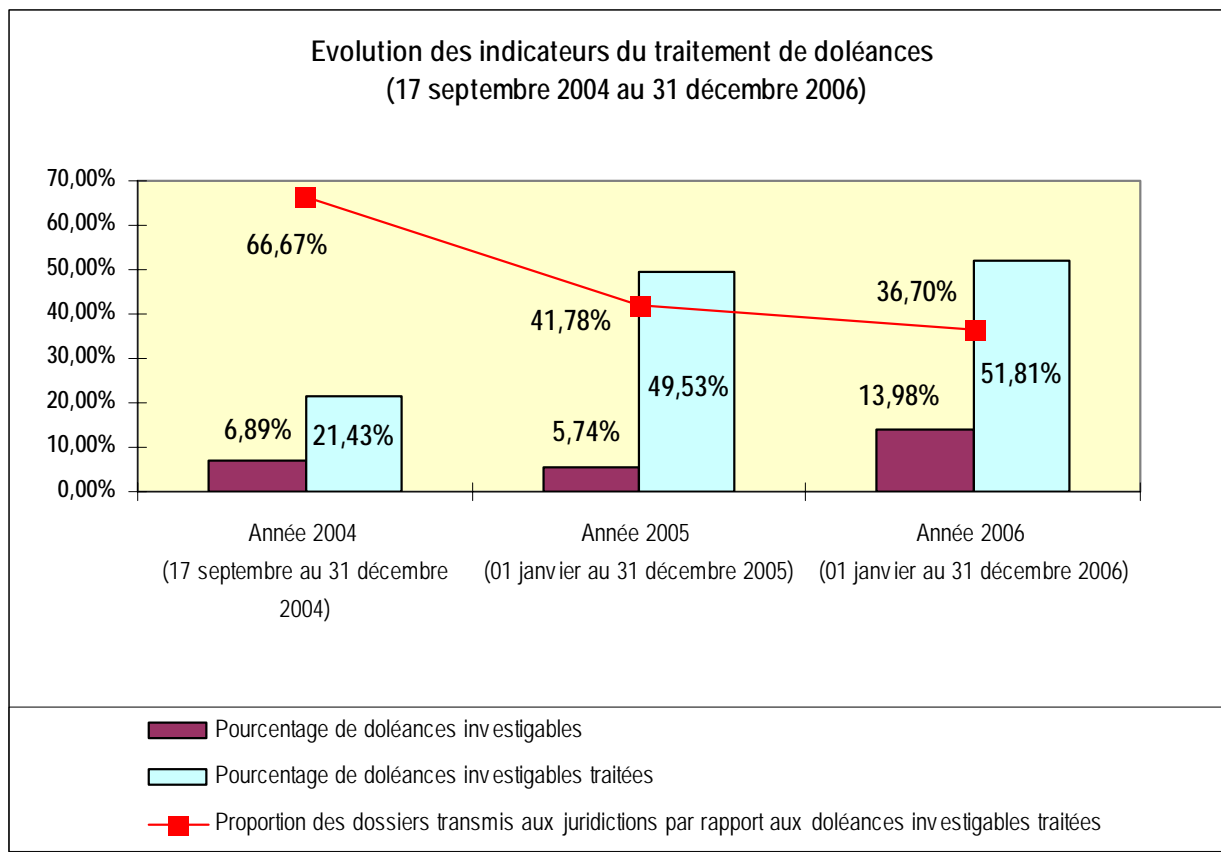
Depuis 2004, le Bureau a enregistré 15 413 doléances, sur lesquelles seulement moins du dixième (1 480) rapportaient des faits de corruption ; un peu plus de la moitié de ces doléances investigables (740) ont été traitées, et en définitive 286 dossiers d'enquêtes ont été transmis aux juridictions compétentes.

Graphique 7 : Situation cumulée du traitement des doléances



Ainsi que le montre le tableau des indicateurs de traitement des dossiers d'enquête, malgré le nombre important des dossiers en instance à la fin de l'année 2006, le Bureau a pu doubler sa performance dans le traitement de doléances par rapport à l'année précédente.

Graphique 8 : Evolution des indicateurs de performance du traitement des doléances



- Augmentation de la proportion des doléances investigables par rapport à l'année précédente
- Augmentation de la proportion des doléances investigables traitées
- Diminution progressive de la proportion des dossiers transmis aux juridictions

Il n'en demeure pas moins que des efforts doivent être apportés, notamment à l'accueil des plaignants : beaucoup d'appels à destination du Bureau seraient restés sans réponse, car des problèmes de réseaux téléphoniques empêchent de réaliser une réception 24h/24, et les numéros d'accueil annoncés seraient rarement joignables.

L'autre problème majeur concerne les délais de réponse apportés aux doléances : malgré l'assurance donnée aux plaignants de leur communiquer ultérieurement la suite réservée à leur dossier, le Bureau mettrait trop de temps à envoyer sa réponse, un an après l'enregistrement de la plainte, selon certains : le risque est de voir la confiance du public s'effriter au fil du temps, alors que le soutien de la masse à la lutte contre la corruption est d'autant plus souhaité.

Des mesures d'ordre organisationnel seront prises en vue de permettre une réponse systématique et rapide, que les doléances soient investigables ou non, notamment par l'informatisation des services concernés.

Cependant, il faut noter que les doléances reçues au Bureau arrivent des six provinces, et même si plus de la moitié provient d'Antananarivo, il arrive que les coordonnées laissées par les plaignants ne soient pas les bonnes adresses : plusieurs réponses aux doléances ont ainsi été renvoyées par les services de la poste au Bureau, faute de renseignements exacts.

c) Résultats des investigations

Si l'on se réfère au volume des dossiers investigables pour l'année 2006, la branche territoriale de Fianarantsoa a traité 66 dossiers, dont 45 ont été transmis aux juridictions.

A Antananarivo, il a été traité 449 dossiers, dont 144 ont été transmis aux juridictions.

Pour l'ensemble du Bureau, à l'issue des enquêtes, **494** personnes ont été arrêtées, dont **158** ont été placées sous mandat de dépôt et 336 remises en liberté provisoire.

Pour des raisons d'ordre technique, il arrive que des cas soupçonnés de constituer des infractions de corruption se révèlent autrement. Les investigations sont interrompues, et les dossiers afférents sont soumis à l'avis du comité consultatif, qui peut décider soit de poursuivre les enquêtes, soit de classer le dossier.

Ainsi, il a été soumis 270 dossiers à l'examen du comité consultatif à Antananarivo, pour lesquels 5 dossiers ont été transmis aux autorités compétentes, 5 autres ont nécessité des informations supplémentaires tandis que les investigations ont dû être poursuivies dans 5 cas. Conformément aux dispositions réglementaires en la matière, les autres dossiers ont été classés.

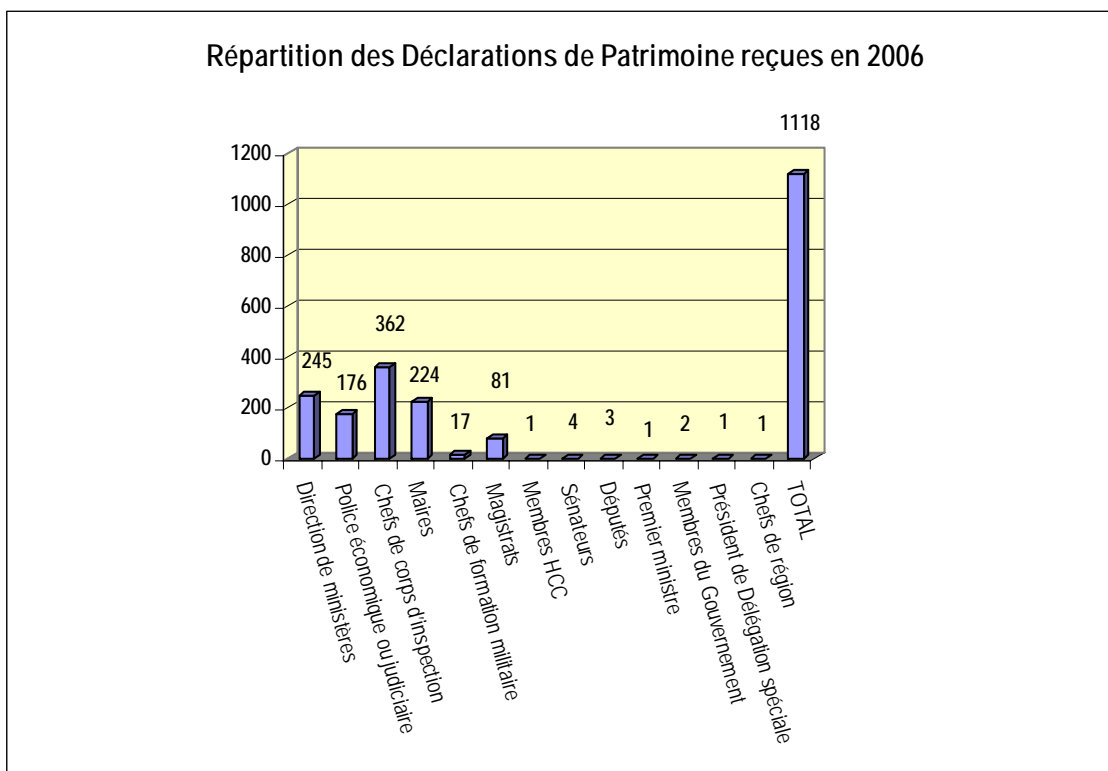
A Fianarantsoa, le comité consultatif s'est prononcé sur 21 dossiers, dont 2 ont été transmis au Parquet et 19 classés.

Pour l'ensemble du BIANCO, les types d'infraction les plus courants en matière de corruption consistent en :

- Abus de fonction
- Corruption passive des personnes exerçant une fonction publique
- Concussion commise par les personnes exerçant une fonction publique
- Conflit d'intérêt
- Favoritisme
- Corruption active
- Exonérations et franchises illégales
- Dénonciation abusive
- Prise d'avantage injustifié
- Prise d'emploi prohibé
- Trafic d'influence
- Cadeaux
- Enrichissement illicite
- Dénonciation abusive
- Concussion des greffiers

d) Réception et conservation des déclarations de patrimoine

Graphique 9 : Réception de la déclaration de patrimoine



Au 31 décembre 2006, le BIANCO a enregistré **1 118** déclarations de patrimoine, dont :

- 245 provenant de fonctionnaires titulaires d'un poste supérieur ou égal à une direction de ministère
- 176 relevant des fonctions de police économique ou judiciaire
- 362 provenant des différents corps d'inspection (Inspection Générale de l'Etat, Inspection Générale de l'Armée, Inspection Générale de la Gendarmerie nationale, Domaines, Trésor, Douanes, Impôts et finances)
- 224 déclarations de maires
- 17 déclarations de chefs de formation militaire
- 81 déclarations de magistrats
- 1 déclaration de membre de la Haute Cour Constitutionnelle
- 4 déclarations de sénateurs
- 3 déclarations de députés
- 1 déclaration du Premier ministre
- 2 déclarations de membres du Gouvernement
- 1 déclaration de Président de Délégation spéciale
- 1 déclaration de Chef de région

Par rapport aux déclarations de patrimoine recueillies en 2005, un net recul est observé pour cette année : 5 692 en 2005 et seulement 1 118 pour 2006.

Au cours de l'année, des actions de relance ont été effectuées auprès des autorités concernées, par voie de lettre officielle assortie d'envoi d'imprimés de déclaration de patrimoine.

Il a été également envisagé de procéder au rappel par voie judiciaire, mais cette démarche n'a pas abouti à la suite du désistement des huissiers requis pour ce faire.

Le Bureau est actuellement en cours de négociations avec les juridictions en vue d'assurer l'effectivité de cette institution.

Il faut rappeler qu'aux termes du décret n°2002 – 1127 du 30 septembre 2002 instituant une obligation de déclaration de patrimoine pour certaines catégories de hauts responsables publics, l'objectif de l'obligation de la déclaration annuelle de patrimoine est de promouvoir la transparence dans l'exercice des fonctions publiques, de garantir l'intégrité des serviteurs de l'Etat et d'affermir la confiance du public envers les institutions.

Par rapport à ces enjeux, l'effectivité de l'obligation de déclaration de patrimoine constitue un projet prioritaire dans le plan d'actions pour Madagascar (MAP).

Il convient ainsi de rappeler ici que l'engagement des hautes autorités de toute l'Administration publique est absolument essentiel : culture de la transparence oblige.

2.4. Conseil Juridique

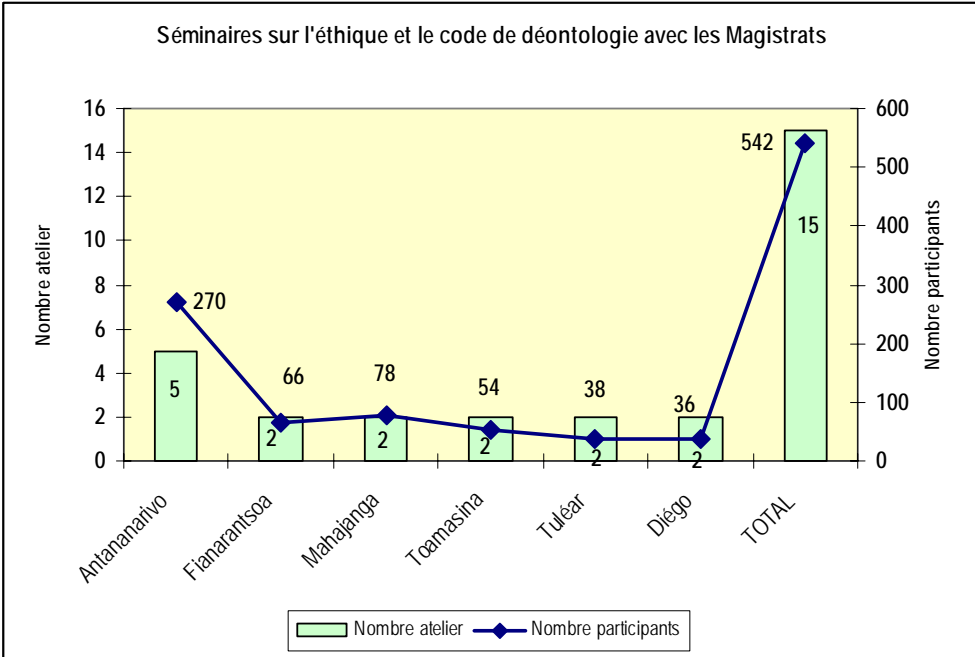
Dans le but d'améliorer la conduite professionnelle des magistrats et de la qualité de la justice pénale anti-corruption en matière d'éthique et de déontologie, le Conseil juridique en collaboration avec le département Investigation ont participé à l'organisation et à la réalisation de 15 ateliers de formation des magistrats dans les 06 provinces.

A travers ces séminaires, le Bureau s'est efforcé de promouvoir le mouvement éthique au sein de la magistrature, afin de partager une acception commune des dispositions législatives anti-corruption avec les magistrats, et de définir des modalités de collaboration pour des liaisons opérationnelles efficaces.

Les séminaires ainsi tenus ont vu la participation de 542 magistrats, dont plus de la moitié exerce à Antananarivo.

Le graphe suivant donne la proportion des participants par province :

Graphique 10 : Séminaires avec les Magistrats



Le Conseil Juridique a tenu une séance de restitution aux investigateurs sur les acquis durant les seize ateliers avec les magistrats.

Cette séance a été essentiellement axée sur l'amélioration des relations de travail avec les juridictions ainsi que l'adoption de mesures correctrices ou conduite à tenir en vue de l'efficacité des relations opérationnelles souhaitées.

Par ailleurs, le Conseil juridique a contribué au renforcement de la capacité opérationnelle du personnel. Une séance d'induction générale et des formations sur la législation anti-corruption ont été dispensées au profit du personnel nouvellement recruté pour les Branches Territoriales de Fianarantsoa, Toamasina et d'Antananarivo.

Une séance de travail a été organisée avec les investigateurs de la Branche Territoriale de Fianarantsoa, sur les problèmes pratiques rencontrés au cours de leurs huit mois d'exercice, dans l'application de la législation anti-corruption et dans leurs relations de travail avec les juridictions.

Quant à l'ouverture sur le plan international, le Conseiller Juridique a participé à la 58^{ème} session de la Sous Commission de la Promotion et la Protection des Droits de l'Homme en sa qualité de membre.

2.5. Département Administration et Finances

a) Gestion du personnel

Afin de faire face au développement de ses actions de proximité, le Bureau a procédé au recrutement de vingt huit personnes, dont 18 pour la Direction Territoriale de Fianarantsoa et 10 pour la Direction Territoriale Toamasina.

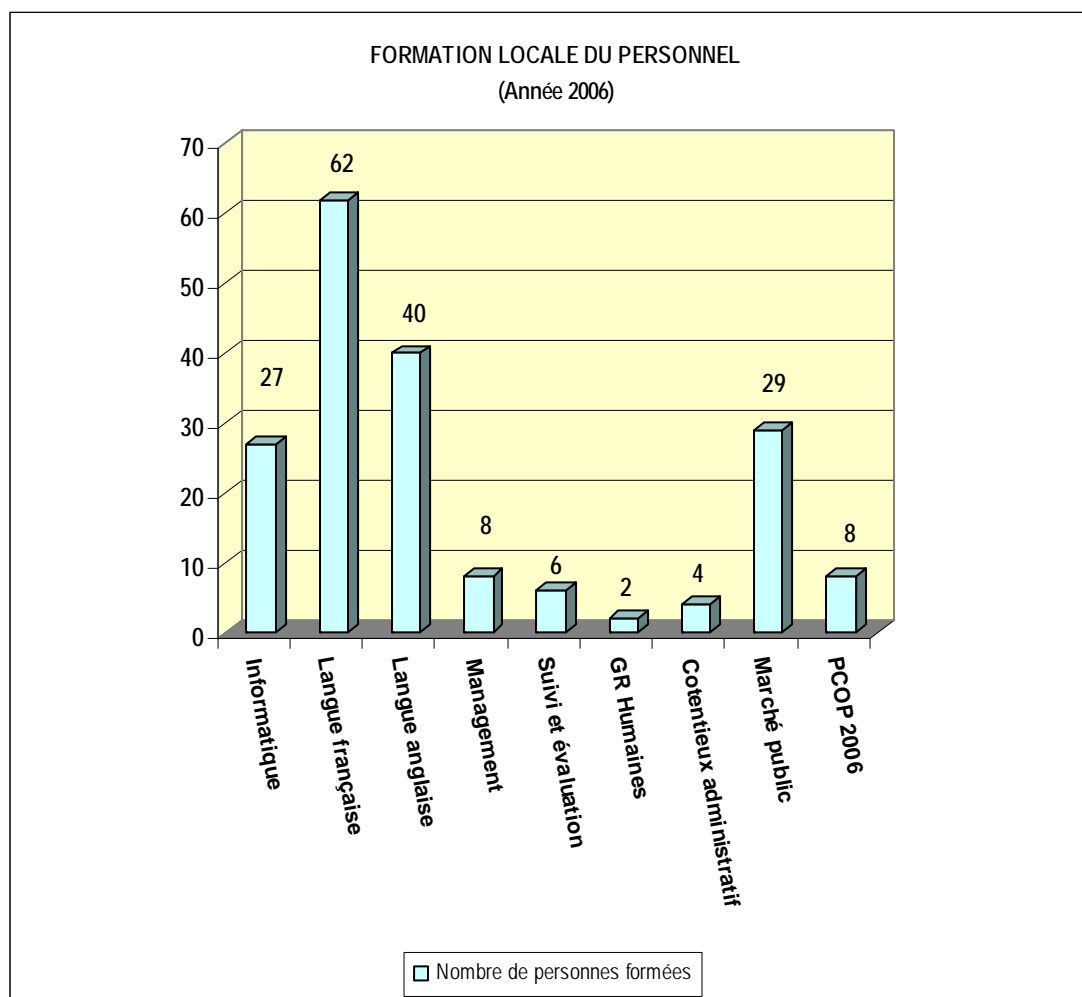
Concernant la régularisation du salaire du personnel, le décret n°2006-300 portant modalités de paiement des salaires du personnel du Bureau Indépendant Anti-Corruption a été adopté le 9 mai 2006.

S'agissant de promouvoir la capacité opérationnelle du BIANCO, le renforcement des capacités du personnel a été planifié de manière à mieux considérer les acquis escomptés par rapport aux responsabilités dévolues à chaque agent du Bureau.

Le graphe ci-dessous donne le nombre de personnel bénéficiaire de divers types de formation dispensée sur place :

- formations en informatique (ACCESS et MS PROJECT) dispensées par l'Institut Supérieur de Technologie (IST) ;
- langue française organisée par l'Alliance Française ;
- langue anglaise organisée par le Centre Culturel Américain ;
- formation en Management par le MCI ;
- formation en suivi et évaluation par l'Ecole de Service Social ;
- Gestion des ressources humaines
- Marché public
- PCOP 2006

Graphique 11 : Formation locale



Les séances de formations organisées par les Institutions Internationales sont récapitulées comme suit :

Tableau 3 : Formations organisées par les Institutions Internationales

THEME	Institution de Formation	Localisation	Participants
Gestion de Projet : Planification, exécution et contrôle de Projet	SETYM International	CANADA	Conseiller Technique Chargé du Suivi et Evaluation
	FORHOM	FRANCE	Manager en Chef Finances
Techniques d'audits de Projet	SETYM International	BENIN	Conseiller Principal en Prévention
Bonne gouvernance, cadrage budgétaire et gestion de l'action publique	SETYM International	BENIN	Conseiller en Chef en Education et Communication
Elaboration du manuel de procédures	FORHOM	FRANCE	Manager Principal Finances

b) Logistique

Le premier trimestre a été consacré à la finalisation des travaux d'installation de la Direction territoriale de Fianarantsoa, le processus incluant la réception technique des travaux de réhabilitation, l'équipement des bureaux en matériel ainsi que le recrutement du personnel.

Le département Administration – Finances s'est par la suite occupé de la logistique d'appui aux missions d'encadrement d'Antananarivo vers la nouvelle branche.

Ainsi qu'il a été prévu au planning des activités, les travaux de construction de la branche territoriale de Toamasina ont démarré au troisième trimestre.

Concernant l'acquisition de matériels et de divers équipements pour le Bureau dans son ensemble, Antananarivo, Fianarantsoa et Toamasina, les dossiers d'appels d'offres ont été lancés au mois d'octobre, sur financement de l'Etat et de la Norvège

Des travaux d'extension ont été envisagés pour Fianarantsoa, notamment pour servir de bureau à la division chargée des investigations : une visite des lieux a été effectuée à Ankazondrano pour évaluer les travaux de réhabilitation du bâtiment appartenant à la Gendarmerie nationale.

Par ailleurs, les responsables de la logistique ont procédé à l'acquisition d'une salle pour le comité de réception des doléances dans l'immeuble du Bureau de Coordination Interrégional de la lutte contre le SIDA à Andohanatady (enceinte Faritany).

Au plan des investissements, la réhabilitation des bureaux de la Direction territoriale de Toamasina a nécessité des travaux supplémentaires de la part de l'entreprise et du bureau d'études.

En tant qu'organe d'appui aux entités opérationnelles enfin, le département s'est occupé de la logistique nécessaire à :

- la réalisation de 8 missions de sensibilisation, de prévention et de mise en place de réseaux d'information dans les provinces d'Antananarivo, Toamasina, Mahajanga et Toliara
- la fourniture d'équipement et matériel pour l'organisation de 6 ateliers de travail et de formation.

2.6. Suivi et Evaluation

a) Revue interne

Afin d'assurer l'encadrement du personnel de la Direction territoriale de Fianarantsoa, le responsable du suivi – évaluation y a effectué une mission d'appui, dans le but de s'assurer de la cohérence des activités du Bureau sur le plan national.

Dans la même optique, le Bureau a procédé à un recentrage de ses interventions, par rapport aux résultats enregistrés et pour une meilleure mise en œuvre de la 2^{ème} stratégie nationale de lutte contre la corruption.

Une évaluation interne a ainsi été organisée, dont les objectifs essentiels visaient à :

- Apprécier l'état d'avancement des activités prévues dans le PTA 2006 par rapport aux indicateurs de processus et de produits (Performance technique)

- Evaluer l'utilisation des ressources financières allouées au Bureau au premier semestre de l'année 2006 (Performance de décaissement)
- Améliorer le processus d'exécution des activités pour le dernier semestre de l'année 2006 dans une perspective des résultats (Effets directs au niveau des cibles et bénéficiaires du programme de LCC)

La revue a été menée de façon participative et conduite en trois étapes :

- une première étape, consacrée aux travaux préalables au niveau des départements et de la direction territoriale : elle a pour objectifs de mettre à jour l'état d'avancement des activités et des réalisations du premier semestre de l'année 2006 et d'analyser ces réalisations en dégagant les principaux problèmes/obstacles et les recommandations ;
- la deuxième étape consacrée à la consolidation et à l'analyse des données, à l'issue des travaux préalables des départements et de la direction territoriale ;
- la troisième étape consacrée à la restitution des réalisations du premier semestre et de la définition des perspectives pour le deuxième semestre de l'année 2006.

b) Revue externe : missions d'évaluation du cabinet De Speville

Ayant accompagné la mise en place du Bureau en 2004, le Cabinet de Speville & Associates a effectué deux missions d'évaluation du 7 au 17 février 2006 et du 9 au 16 octobre 2006.

Concernant la première mission d'évaluation, il a été demandé aux consultants d'examiner la progression et les performances du BIANCO, dans l'élaboration de ses méthodes de travail et l'exercice de ses fonctions, et de faire des recommandations sur les étapes à poursuivre qui devraient être entreprises. Il leur a aussi été demandé d'examiner le rôle du CSLCC ainsi que sa relation avec le BIANCO et d'effectuer des recommandations concernant les changements qui pourraient être envisagés.

Une deuxième visite de suivi auprès du Bureau a eu lieu au mois d'octobre 2006, afin d'examiner l'évolution du cadre institutionnel (CSLCC / CSI) d'une part, et d'autre part, les résolutions adoptées à la suite de la revue avec les bailleurs de fonds en juillet 2006 ainsi que la mise en œuvre des recommandations à l'issue de la 1^{ère} mission d'évaluation.

Il faut signaler par ailleurs que tout au long de l'année, le Bureau a pu bénéficier de fréquents échanges avec les partenaires techniques et financiers, notamment à l'occasion de :

- la revue du CARP 3 au siège de la Banque mondiale, le 4 avril 2006
- la 1^{ère} réunion avec le Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité sur la passation des activités du CSLCC au BIANCO, le 10 avril 2006
- la réunion organisée par le PREA et le PGDI, en vue de la mise en œuvre du PTA 2006 avec le PGDI, le 16 mai 2006
- La revue de la matrice des résultats de la stratégie d'assistance pays (CAS) au titre des années fiscales 2007-2011, le 18 mai 2006
- la revue à mi parcours du PGDI - Crédit 3829-MAG a eu lieu le 12 juin 2006
- les liaisons opérationnelles avec les entités partenaires du système judiciaire à Toliara, du 6 au 8 juin 2006.

c) Revue annuelle avec les partenaires techniques et financiers

Conformément aux termes de la convention de partenariat avec le Royaume de Norvège, il est prévu que le Bureau procède à la revue annuelle de ses activités avec ses partenaires techniques et financiers. C'est ainsi qu'un atelier de travail s'est tenu à l'espace DERA le 05 juillet 2006, afin de permettre aux bailleurs de fonds d'apprécier les performances du Bureau, compte tenu des ressources mises à sa disposition.

Les réalisations physiques et financières ainsi que les résultats obtenus ont été présentés puis commentés par les responsables du Bureau : en effet, l'atelier avait également pour objectif de permettre de discuter des problèmes relatifs aux procédures spécifiques pour chaque type de financement ; afin de chercher les mesures appropriées en vue d'améliorer la mise en œuvre des activités prévues dans la perspective 2006 – 2008.

La teneur des débats ainsi que les principales recommandations qui se sont dégagées de cette rencontre sont consignées en annexe 5 du présent rapport.



3. MOYENS

3.1. Ressources humaines

Au cours de sa deuxième année d'exercice, le Bureau s'est attaché à la gestion de ses ressources humaines pour la mise en place de l'institution et pour s'assurer de la poursuite des opérations liées à sa mission.

La situation du personnel au 31 décembre 2006 se présente comme suit :

Tableau 4 : EFFECTIFS DE LA DIRECTION GENERALE ET DE LA DIRECTION TERRITORIALE
ANTANANARIVO

DEPARTEMENT	FONCTION	EFFECTIF
DIRECTION GENERALE	Directeur Général	1
	Conseiller Juridique	1
	Conseiller Juridique Adjoint	1
	Conseiller Technique chargé du Suivi - Evaluation	1
	Attaché de Presse	1
	Secrétaire Particulière	1
	Chauffeur	1
	Sécurité rapprochée	1
Sous total		8
ADMINISTRATION ET FINANCES	Directeur Adjoint	1
	Manager en Chef	2
	Manager Principal	3
	Manager	6
	Assistant Manager	2
	Secrétaire de Direction	1
	Standardiste	1
	Chauffeur Mécanicien	2
	Femme de ménage	1
	Coursier	1
	Technicien de surface	2
Sous total		22
EDUCATION - COMMUNICATION	Directeur Adjoint	1
	Conseiller en Chef	2
	Conseiller Principal	4
	Communicateur	1
	Assistant Educateur	2
	Secrétaire de Direction	1
	Chauffeur Mécanicien	1
Sous total		12
PREVENTION	Directeur Adjoint	1
	Conseiller en Chef	1
	Conseiller Principal	3
	Conseiller	2
	Secrétaire de Direction	1

	Sous total	8
INVESTIGATION	Direction Adjoint	1
	Investigateur en Chef	2
	Investigateur Principal	6
	Investigateur	6
	Assistant Investigateur	16
	Secrétaire de Direction	1
	Secrétaire	1
	Agent Investigateur	5
	Chauffeur Mécanicien	1
	Sous total	39
	Total général	89

Tableau 5 : EFFECTIF DE LA DIRECTION TERRITORIALE FIANARANTSOA

DEPARTEMENT	FONCTION	EFFECTIF
DIRECTION	Directeur Territorial	1
	Secrétaire de direction	1
	Sous total	2
ADMINISTRATION ET FINANCES	Manager en Chef	1
	Manager Principal	1
	Chauffeur Coursier	1
	Technicien de Surface	1
	Sous total	4
EDUCATION – COMMUNICATION	Conseiller en Chef	1
	Conseiller Principal	1
	Assistant Educateur	1
	Sous total	3
PREVENTION	Conseiller en Chef	1
	Conseiller Principal	1
	Sous total	2
INVESTIGATION	Investigateur en Chef	1
	Investigateur Principal	2
	Investigateur	1
	Assistant Investigateur	3
	Sous total	7
	Total général	18

Tableau 6 : EFFECTIF DE LA DIRECTION TERRITORIALE TOAMASINA

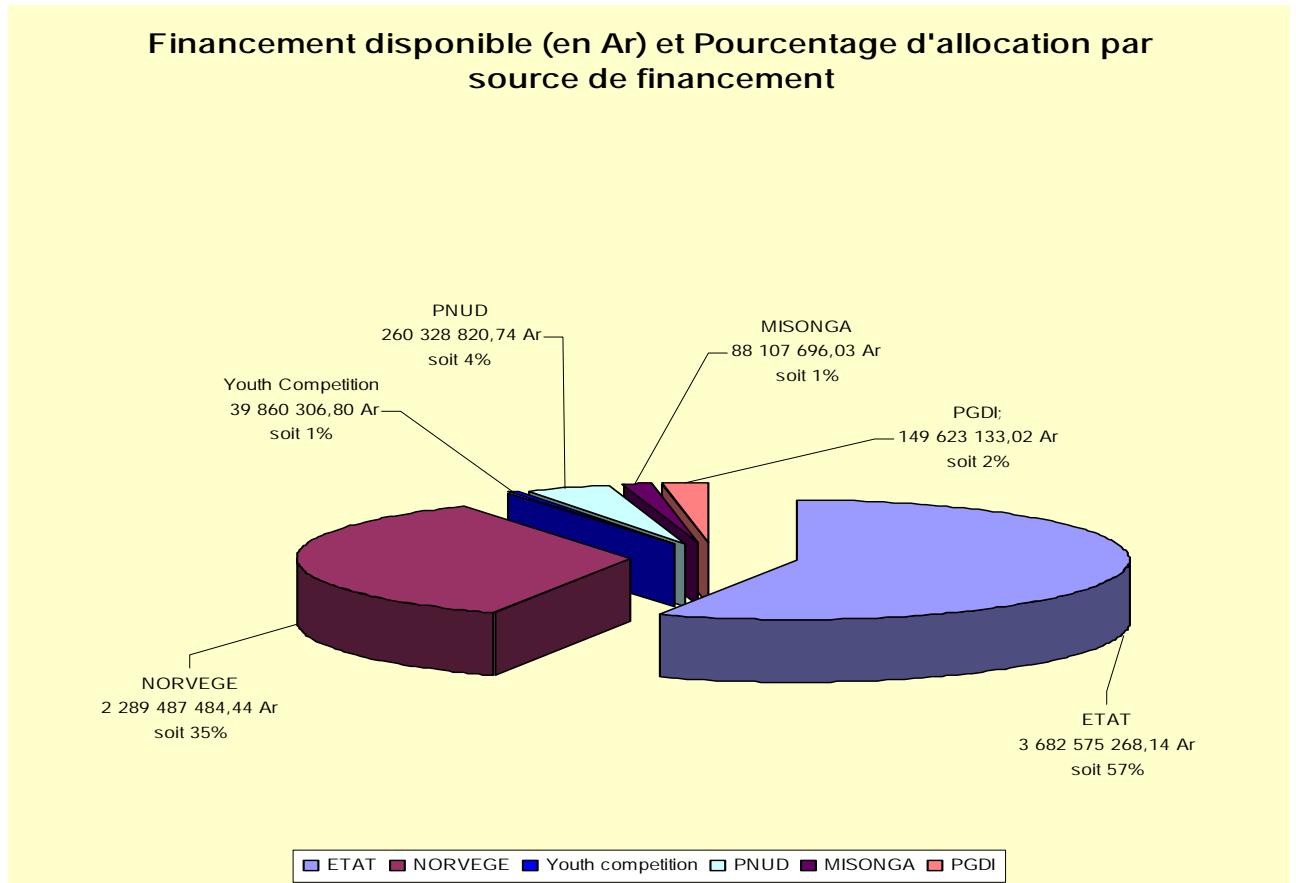
DEPARTEMENT	FONCTION	EFFECTIF
DIRECTION	Directeur Territorial	1
	Secrétaire de direction	1
	Sous total	2
ADMINISTRATION ET FINANCES	Manager en Chef	1
	Manager Principal	1
	Technicien de Surface	1
	Sous total	3
EDUCATION – COMMUNICATION	Conseiller en Chef	1
	Conseiller Principal	1
	Sous total	2
PREVENTION	Conseiller en Chef	1
	Conseiller Principal	1
	Sous total	2
INVESTIGATION	Investigateur	1
	Sous total	1
	Total général	10

3.2. Ressources et réalisations financières

Les ressources financières allouées au Bureau sont ici présentées selon les différents bailleurs de fonds, afin de faciliter la lecture des données.

Le premier schéma donne la répartition du financement obtenu en 2006, qui rapporte que plus de la moitié du budget prévu pour l'année 2006 ont été assurées par l'Etat malagasy. La contribution du Royaume de Norvège vient en deuxième position, par le biais d'un protocole d'accord de financement pour une période de trois ans (novembre 2005 – octobre 2008).

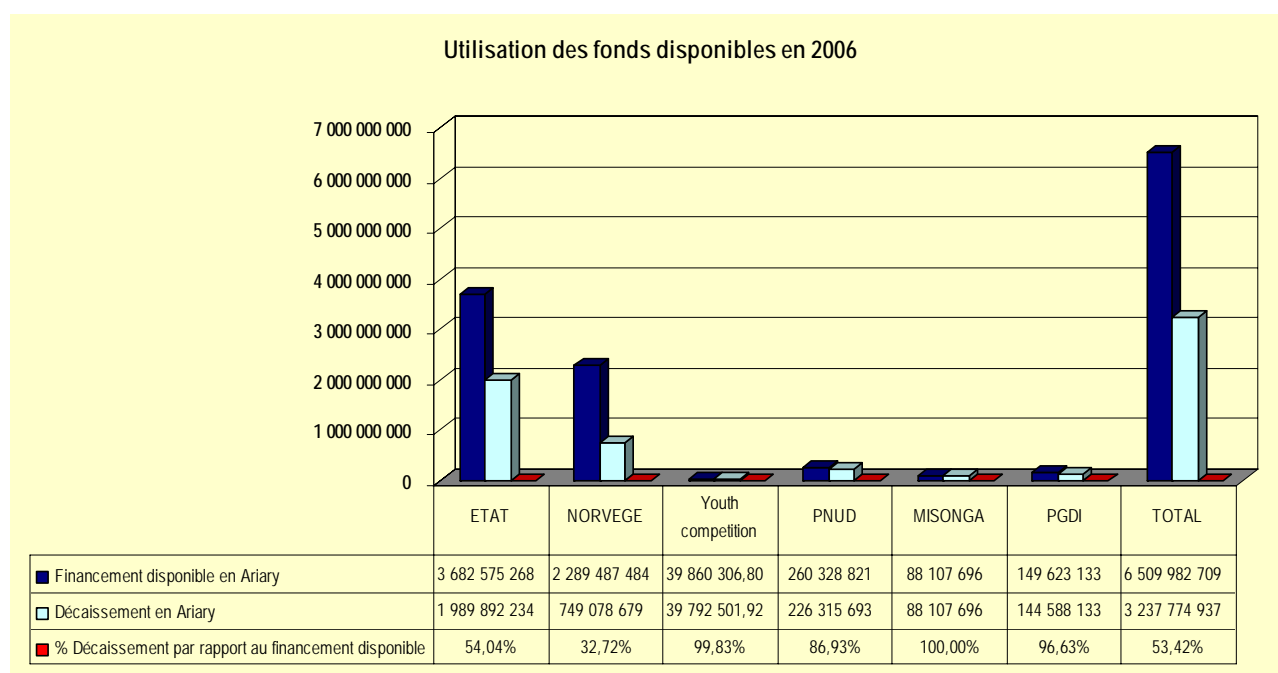
Graphique 12 : Financement disponible en 2006



Le deuxième graphe rappelle le volume des crédits obtenus par type de financement ainsi que l'utilisation qui en a été faite.

Les différents taux de décaissement qui en découlent témoignent de la capacité d'absorption de crédits du Bureau, et peuvent interpeller sur la rigueur de la planification et du coût estimatif des activités envisagées.

Graphique 13 : Utilisation des fonds disponibles



Si la subvention de l'Etat est consacrée essentiellement à couvrir les charges de fonctionnement, le **Fonds octroyé par le Royaume de NORVEGE** contribue largement au financement des activités du Bureau, tel qu'il est détaillé au tableau suivant :

Tableau 7 : Utilisation du fonds octroyé par le Royaume de Norvège

RUBRIQUE	Crédit ouvert 1er débloccage (Ariary) 13/12/2005	Crédit ouvert 2ème débloccage (en Ariary) 16/12/2006	TOTAL du fonds disponible ANNEE 2006	Décaissement (en Ariary)	Taux de décaissement
1.1 Mettre en place les réseaux d'information	57 259 500,00	20 000 000,00	77 259 500,00	72 057 865,75	93,27%
1.3 Mener les investigations sur les faits soupçonnés de corruption	47 716 250,00	80 000 000,00	127 716 250,00	43 970 013,00	34,43%
2.1 Conscientiser et informer la population sur le programme de lutte contre la corruption	162 235 250,00	90 000 000,00	252 235 250,00	140 723 809,00	55,79%
2.2 Promouvoir une éducation proactive contre la corruption	47 716 250,00	20 000 000,00	67 716 250,00	45 408 672,00	67,06%
3.1 Cerner les risques de corruption à travers les systèmes et procédures	57 259 500,00	20 000 000,00	77 259 500,00	16 055 400,00	20,78%
3.2 Agir sur les acteurs et les secteurs	66 802 750,00	25 000 000,00	91 802 750,00	25 450 387,00	27,72%
4.1 Soutenir les départements	38 173 000,00	0,00	38 173 000,00	5 380 291,00	14,09%
4.2 Renforcer les capacités du personnel	143 148 750,00	75 000 000,00	218 148 750,00	148 374 523,39	68,02%
4.3 Mettre en place les structures territoriales	906 608 750,00	432 567 484,44	1 339 176 234,44	251 657 717,40	18,79%
TOTAL en Ariary	1 526 920 000,00	762 567 484,44	2 289 487 484,44	749 078 678,54	32,72%
TOTAL en USD	763 460,00 USD	381 283,74 USD	1 144 743,74 USD	374 539,34 USD	

Fonds octroyé par le PNUD

Dans le cadre d'un protocole d'accord signé le 21 juin 2006, le Programme des Nations Unies pour le Développement a octroyé un financement de Ar 260.328.820,74 au BIANCO.

Tableau 8 : Utilisation du fonds octroyé par le PNUD

	Financement accordé	Crédit octroyé par rapport au financement accordé	Décaissement par rapport au crédit octroyé	Décaissement par rapport au financement accordé
Montant en Ar	293 000 000,00	260 328 820,74	226 315 693,03	226 315 693,03
Montant en USD	143 627,45	127 612,17	110 939,07	110 939,07
Pourcentage	100,00%	88,85%	86,93%	77,24%

Conformément à l'article 21 de la loi n°2004 – 030 du 9 septembre 2004 sur la lutte contre la corruption, « la Cour des comptes est chargée de réaliser un contrôle annuel des comptes du BIANCO ».

Le contrôle des comptes du BIANCO pour l'année 2006 a été effectué par la Chambre des comptes de la Cour Suprême à partir du 26 février 2007.

Les principales observations ont porté sur :

- la nécessité de revoir le texte organique régissant le Bureau afin de ne pas entraver son bon fonctionnement. Cette situation a pour conséquence, entre autres, le non paiement des soldes du personnel en 2005, et la difficulté d'application des procédures de finances publiques malgré l'autonomie de gestion du Bureau
- l'application de l'organigramme non conforme au décret de création
- la forme du compte administratif présenté qui comporte une surabondance d'informations et qui doit être assortie d'un plan comptable spécifique
- l'existence de discordances entre les états d'emplois du Budget général et la balance générale des comptes, du fait qu'il s'agit de deux concepts différents et aussi des erreurs de comptabilisation
- des irrégularités dans le cadre de l'exécution des dépenses et de la gestion de la trésorerie tels que paiement effectué contre reçu (cas connexion Internet) et dont la facture afférente n'a pu être produite que tardivement ; quittance émise par la mairie qui devrait être remplacée par un ordre de recette ; des remboursements indus de frais médicaux sur ordonnance prescrite par des médecins privés, qui dans le passé, ont été autorisés par l'intermédiaire d'un contrat d'assurances tel que prévu dans le décret de création
- la pluralité d'objectifs d'énoncés différents dans les documents établis, qui ne permet pas un meilleur suivi des activités et des performances d'année en année
- l'insuffisance de valeur cible pour l'année 2007 dont se rapporte le budget

- l'indépendance du Bureau face à ses bailleurs de fonds et partenaires financiers du fait que la proportion du financement extérieur se trouve importante (42% du budget total) et par conséquent la nécessité d'augmenter la participation de l'Etat malagasy dans le financement du programme du Bureau.

Il a été pris note des anomalies constatées, qui feront l'objet de mesures appropriées de redressement et de propositions d'amendements idoines au décret portant création du BIANCO.

En fait, les distorsions ont pour origine l'ambiguïté des dispositions relatives au contenu juridique du concept d'autonomie de gestion du Bureau, aux termes de l'article 20 de la loi sur la lutte contre la corruption citée in supra.

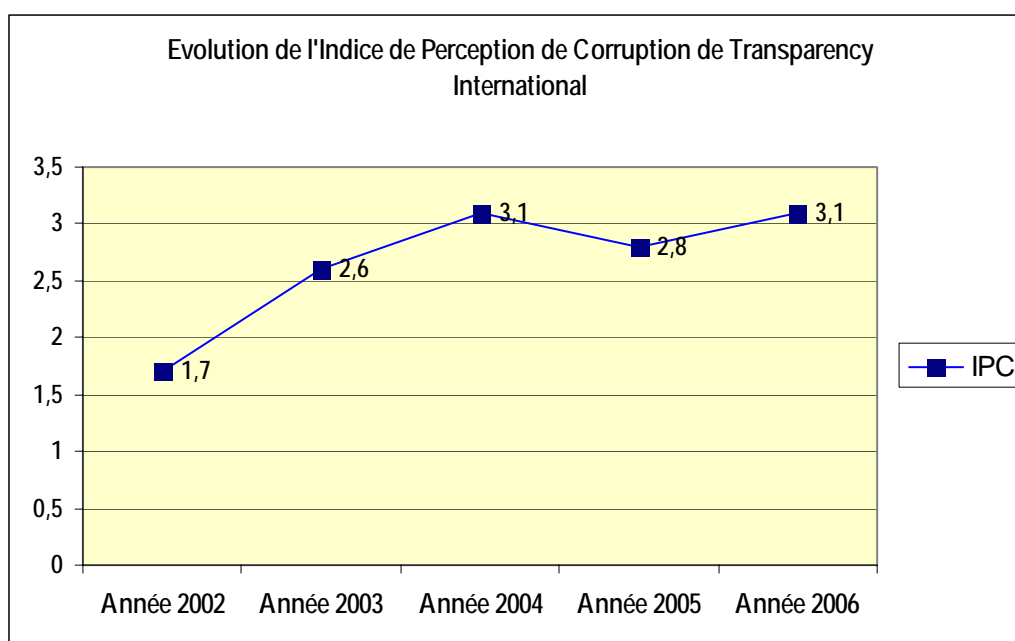
Le rapport définitif portant sur le contrôle de l'exercice 2006 par la Cour des comptes est joint au présent rapport.

4. CONSTATS D'ORDRE GENERAL

L'indice de Perception de la Corruption de Transparency International classe les pays en fonction du degré de corruption perçue dans les administrations publiques et la classe politique. C'est un indice composite, un sondage émanant de plusieurs sondages, faisant appel à des données sur la corruption tirées de sondages d'experts réalisés par divers organismes indépendants dignes de confiance.

Les résultats de l'IPC 2006 mettent en évidence la forte corrélation entre corruption et pauvreté. Près de trois quarts des pays figurant dans le classement de l'IPC ont obtenu une note inférieure à cinq. On ne trouve dans cette catégorie que des pays à revenus faibles.

Graphique 14 : Indice de Perception de Corruption



Selon Transparency International, la publication de l'IPC devrait inciter les gouvernements à lutter contre la corruption dans leurs pays respectifs, car « le renforcement de la démocratie, l'atténuation de la pauvreté et des souffrances humaines, de même qu'un développement durable des investissements et du commerce sont directement dépendants de la maîtrise du problème de la corruption ».

Madagascar figure dans l'IPC depuis 2002, avec un score de 1,7 (98^{ème} sur 102 pays), puis 2,6 en 2003 (88^{ème} sur 133 pays) ; 3,1 en 2004 (82^{ème} sur 146 pays) et 2,8 en 2005 (97^{ème} sur 159 pays).

L'IPC 2006 classe Madagascar au 84^{ème} rang sur 163 pays en retrouvant son score de 2004 (3,1), et l'index du score du « Gallup Worldwide Corruption » donne Madagascar en 22^{ème} position sur 101 pays.

Ce résultat doit être perçu comme un signe d'encouragement à aller encore plus loin, mais ne doit pas occulter pour autant les défaillances constatées au niveau de la gestion interne du Bureau.

Ainsi, le recrutement prévu des directeurs centraux au niveau du siège n'a pu se faire en 2006, et la branche territoriale de Toamasina, dont l'installation était prévue en fin d'année, n'est pas encore opérationnelle du fait que les travaux n'ont pas été réalisés dans les normes et délais impartis.

C'est ainsi que les contrats liant le Bureau au cabinet BIMEC en charge de la supervision et du contrôle des travaux, et à l'entreprise MANARIVO, titulaire du marché, ont dû être résiliés : le bâtiment principal devrait en effet être démolé et reconstruit.

Au plan des réalisations, le Bureau a organisé une rencontre avec la presse le 31 août à Antananarivo, afin de donner au public un aperçu de ses réalisations pour le 1^{er} semestre 2006. En préalable, et compte tenu de leurs expériences spécifiques, les membres des trois comités consultatifs ont été sollicités pour enrichir le contenu des présentations.

Un engagement de la presse en général était attendu de cette rencontre, les débats ayant été orientés vers le rôle des journalistes en matière de mobilisation des citoyens et de sensibilisation du public sur l'avancée de la lutte contre la corruption.

A la suite de cette rencontre, les responsables du Bureau ont été invités à intervenir sur trois chaînes de radio, dans le cadre d'émissions d'information et d'éducation du public.

Toujours dans le domaine de la communication, et pendant la campagne de sensibilisation multimédia durant le premier semestre, il convient de relever qu'un spot télé mettant en rôle un agent de police dans une scène de corruption a été « officiellement désapprouvé » par la Police nationale, par ailleurs partenaire dynamique du BIANCO dans la lutte contre la corruption, mais également décrié dans les sondages comme secteur très sensible.

Force est de reconnaître que le Bureau, dans ce cas précis, aurait pu effectuer un pré-test et ménager ainsi toutes les susceptibilités.

Indépendamment de tout ce qui a pu être fait, le Bureau ne jouit encore que d'une notoriété fragile, d'autant plus instable que la prise de conscience du public sur la nécessité de combattre la corruption n'a d'égale que son impatience quant aux résultats du BIANCO.

A ce sujet, des mesures concrètes doivent être adoptées afin d'éviter que toute la pression des doléances non investigables ne se traduise par une déception probable et grandissante des plaignants.

Toutes les futures actions du Bureau sont de fait liées à des contraintes de différente nature, qui sont prises en compte dans la définition des perspectives envisagées pour la période 2007 – 2011.



Le Président de la République à l'inauguration de la Direction Territoriale de Fianarantsoa

5. PERSPECTIVES GENERALES

5.1. Plan stratégique 2007 - 2011

Après une année consacrée au démarrage des activités, la période 2007-2011 sera déterminante dans l'avancée de la lutte contre la corruption, car elle correspond à la phase de montée en puissance du Bureau

Les orientations majeures pour les prochaines années doivent également s'inscrire dans le cadre du programme national de bonne gouvernance défini dans le Madagascar Action Plan.

Elles peuvent se décliner comme suit :

- renforcement des capacités du Bureau (formation – effectifs – ressources) notamment dans le domaine de la conduite des investigations
- intensification des actions de proximité par la mise en place de directions territoriales
- consolidation des branches territoriales
- concentration des efforts dans les régies financières, les secteurs économiques les plus sensibles (eaux et forêts – mines ...) et le système judiciaire, au niveau des trois volets de la stratégie : éducation, prévention et répression
- amélioration des méthodes et procédures au sein du secteur public
- promotion de la probité et de la transparence dans l'administration publique et le secteur privé
- ouverture internationale

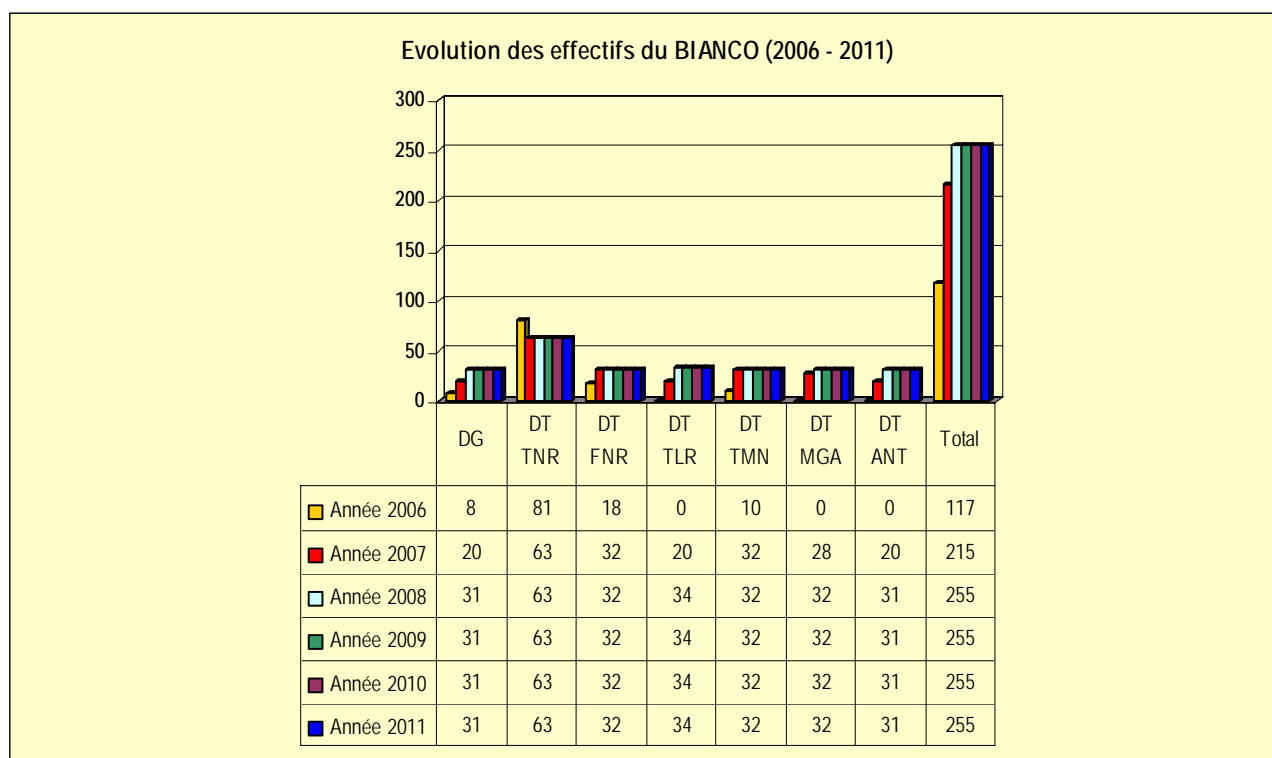
Les objectifs principaux pendant cette période seront :

- d'accompagner la mise en œuvre du MAP
- d'intensifier les actions pour que la lutte contre la corruption devienne irréversible
- d'asseoir l'efficacité des branches territoriales

5.2. Plan de développement

La montée en puissance attendue se traduira par une augmentation des capacités et des besoins du bureau. En effet, l'installation progressive des branches territoriales prendra fin en 2008, et l'effectif total du personnel atteindra **255** personnes

Graphique 15 : Evolution des effectifs



Le calendrier de la mise en place des Branches Territoriales se résume comme suit :

- Mise en place de la Branche Territoriale MAHAJANGA : 1er semestre 2007 (opérationnalisation vers fin juillet 2007)
- Construction du bureau de la Branche Territoriale d'ANTANANARIVO : année 2007 (opérationnalisation vers février 2008)
- Mise en place de la Branche Territoriale d'ANTSIRANANA : 2ème semestre 2007 (opérationnalisation vers mi-février 2008)
- Mise en place de la Branche Territoriale de TOLIARA : 4ème trimestre 2007 et 1er trimestre 2008 (opérationnalisation vers fin mars 2008)

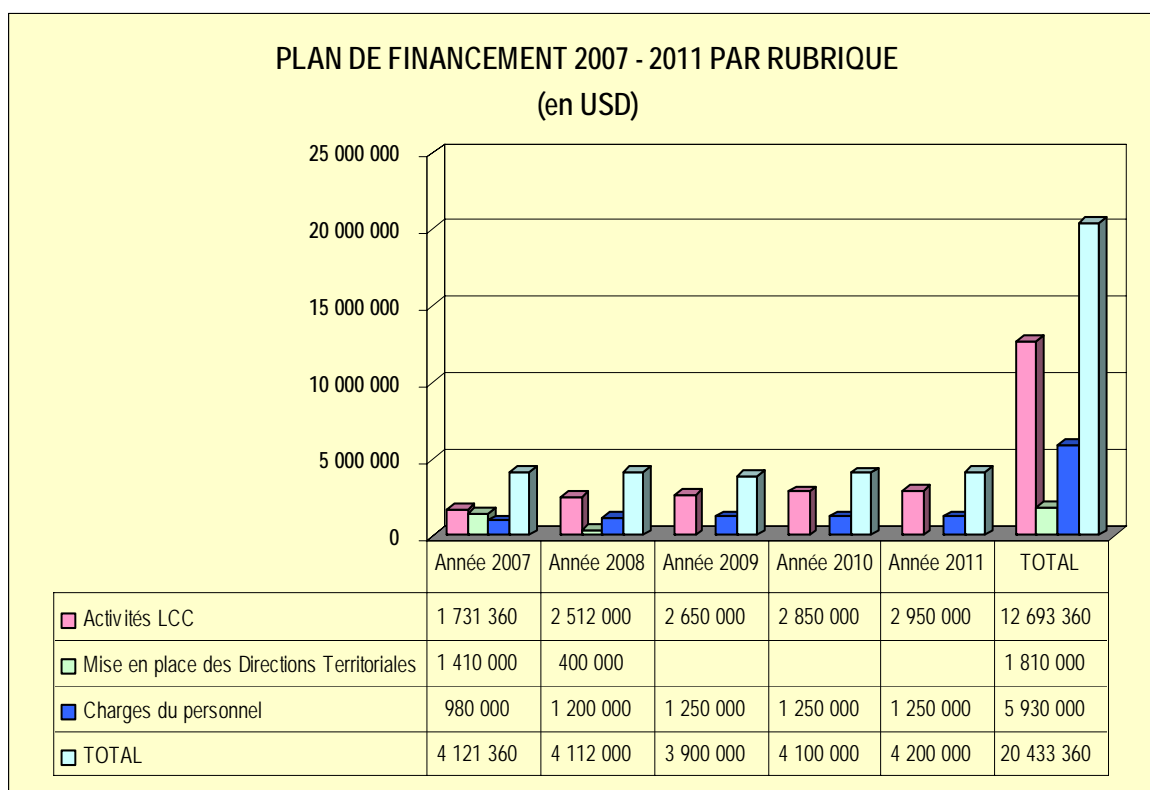
5.3. Plan de financement

La mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption nécessite la mobilisation d'importantes ressources tant humaines, financières que matérielles.

Pour assurer la bonne exécution de son plan stratégique quinquennal couvrant la période 2007 – 2011, les ressources financières nécessaires au Bureau sont évaluées à **20.433.360 USD**.

La répartition de l'utilisation de ce fonds, selon les quatre principales rubriques du Bureau est donnée par le graphe ci-après :

Graphique 16 : Plan de financement 2007 – 2011 par rubrique

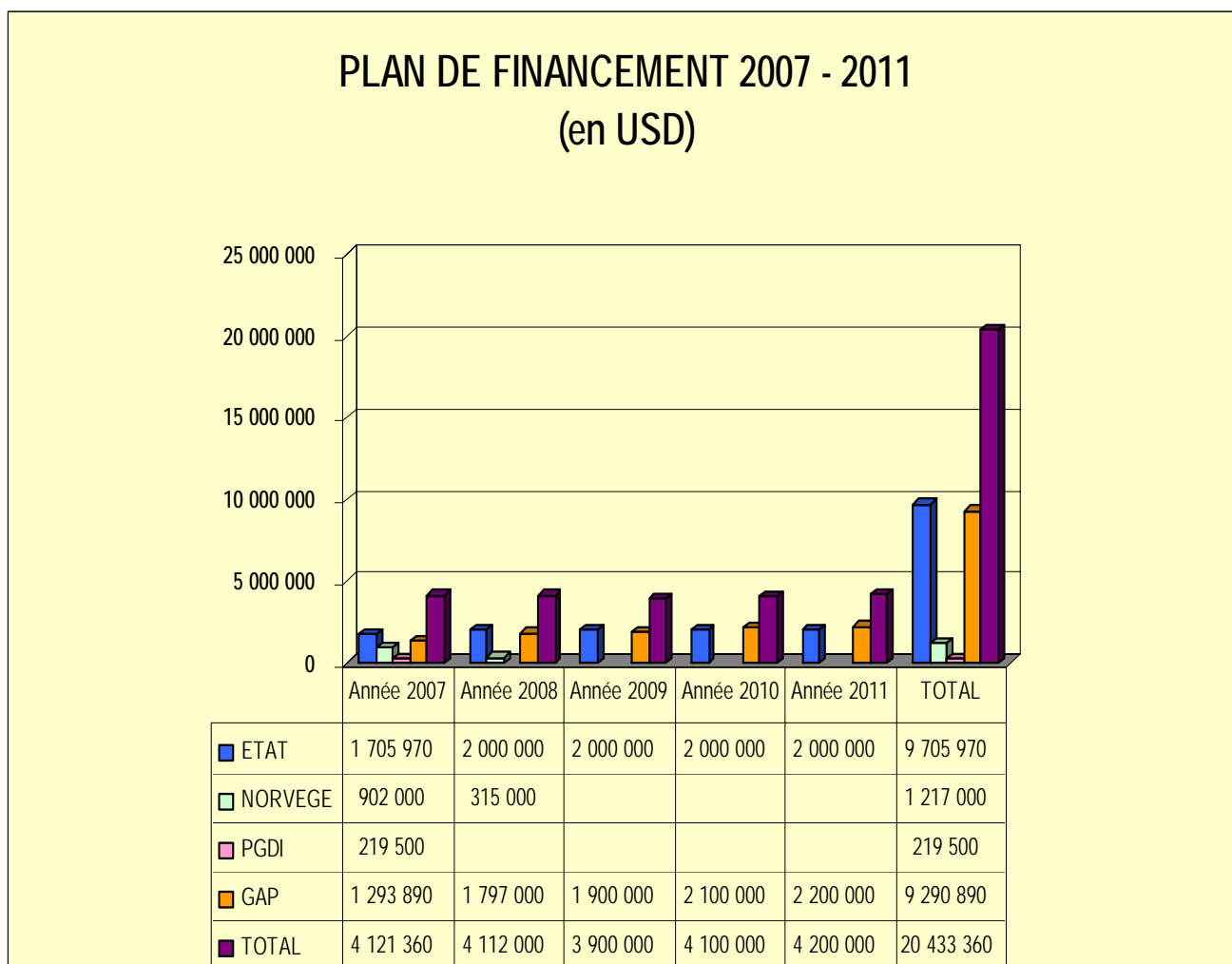


Ce graphe fait ressortir que les fonds qui seront alloués aux activités de la lutte contre la corruption augmentent progressivement chaque année. Cette augmentation annuelle des coûts prévisionnels s'explique par l'opérationnalisation des branches territoriales du Bureau mises en place dans les six provinces.

Ce plan de financement montre également que la mise en place des branches territoriales du Bureau sera achevée en 2008. Toutes les branches territoriales devraient être fonctionnelles à partir de cette année.

Le tableau suivant récapitule les besoins en financement du Bureau durant la période 2007 – 2011, en tenant compte des sources actuelles de financement :

Graphique 17 : Plan de financement 2007 – 2011 par source





MENRS



TANORA MIADY AMIN'NY KOLIKOLY HO AN'NY MPIANATRY NY ONIVERSITE

FIFANINANANA FANADIHADIANA LALINA
(DIAGNOSTIC APPROFONDI) MIKASIKA NY KOLIKOLY EO
AMIN'NY FARITANY MISO NY ONIVERSITE IANARANAO

IREO NANDRESY TAMIN'NY FIFANINANANA LAHATSORATRA TAMIN'NY TAONA 2005

ONIVERSITE	
1	<p>RARIVONONA Maitiana Mina</p> <p>Fahavalo ny kolikoly ka try maritry hadana ... Try maritry havoana aho ny fitaonana ny ny toha anarantika tanora ... Manona fikambana tsika mba hanantika zo heny sy handray andrakitra ... Ka ny fikambana faharoa dia anka ny Havonana 60 - 133 tamin'ny 20 oktobra 1990</p>
2	<p>RAZAKA Andriampanjatoa</p> <p>Ezaka tsarain'ny freneana eorona-tany ny fametravana fanjakana tsara tantana satria izany no antoky ny fahombiazan'ny asa fampandrosoana. Ny tanavona kolikoly dia sakana lehibe ny amin'izany fampivoarana izany, Joe manana andrakitra lehibe ny tanora amin'izany azy gavana izany.</p>
3	<p>NJATOSOA Famintrapo Mika</p> <p>Loka mitaona sy kaza mihatra ny kolikoly, by afa maha ny olom-paritra tsirany sy andriamanitra, ka indrindra - ireo an'andriany harem-batana, ireo manana ny tsiran-tanana, ireo ho azy ny freneana dia ny tanora izany, ireo mihay no lokony ho loka tsika amin'ny azy gavana tsirany amin'ny kolikoly.</p>

TAONA 2007 ?



LOKA MARO NO HO ZARAINA
MANATONA NY ONIVERSITE MISO ANAO
NY MENRS
NY BIANCO,
SITE WEB : www.bianco-mg.org



5.4. Au titre de la Prévention

Dans le cadre des travaux d'analyse des systèmes et procédures des entités des secteurs sensibles, les principaux travaux de revue pour l'année 2007 porteront sur :

- les procédures sur la délivrance du permis d'exploitation minière au niveau du Bureau des Cadastres Miniers de Madagascar (BCMM) ;
- les procédures sur le marché des travaux de construction de salles de classe au niveau du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique ;
- les procédures sur la délivrance du permis d'exploitation forestière au sein du Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts ;
- les procédures sur la délivrance des autorisations de visite des Maisons Centrales d'Antanimora et de Toamasina ;
- les procédures sur la répression des infractions au code de la route au sein de la Police Nationale ;
- les procédures d'élevage et de commercialisation des bovidés dans la région d'Ihorombe ;
- le processus de commercialisation des produits agricoles au niveau des ristournes dans les régions Atsinanana et Analanjirofo ;
- les procédures de délivrance de titres fonciers au niveau des Domaines ;
- les procédures au niveau des services des douanes à Toamasina

Avec l'appui du Projet de Gouvernance et de Développement Institutionnel, deux principaux travaux d'audit des secteurs prioritaires sont prévus pour l'année 2007 :

- l'audit de la gouvernance et l'analyse des zones de risques de corruption et infractions assimilées, relatives à la collecte et au suivi de recouvrement des impôts et taxes, sur les pierres précieuses et l'or au sein du secteur MINES
- et l'audit des zones de risques de corruption et infractions assimilées auprès des DOUANES

Pour la promotion de la transparence et la bonne gouvernance, les secteurs et entités suivants seront accompagnés :

- le Centre Hospitalier Joseph Ravoahangy Andrianavalona (HJRA), dans le cadre de la mobilisation pour l'application du standard de service, des normes d'accueil et du code de conduite pour le personnel ;
- le Ministère de la Santé et du Planning Familial pour le déploiement du standard de service à travers le concept RRI (Rapid Result initiative) ;
- les Collectivités Territoriales Décentralisées, dans le cadre de la mobilisation pour l'application du standard de service, des normes d'accueil et du code de conduite pour le personnel ;
- le secteur foncier, dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations des travaux d'audit effectués au niveau de la direction des Domaines et des services fonciers ;
- la Police Nationale, dans le cadre de la médiatisation et la vulgarisation des brochures sur les infractions courantes aux codes de la route ;
- la Gendarmerie Nationale, dans le cadre de l'édition et de la vulgarisation du guide des usagers de la route

5.5. Au titre de l'Education du public et de la Communication

En ce qui concerne la mobilisation du public pour le refus de la corruption, les principales activités prévues contribueront à :

- informer le public sur l'ouverture des branches territoriales du BIANCO au niveau des provinces, par la diffusion des messages à travers les moyens médias ;
- mobiliser les jeunes à lutter contre la corruption par la mise en œuvre du projet « YOUTH COMPETITION » ;
- informer le public sur l'évolution de lutte contre la corruption, par l'amélioration du site Web du BIANCO ;
- inciter le public, les agents publics et les secteurs privés au changement de comportement envers la corruption par la conception et la diffusion des messages par les masses médias ;

Pour la collaboration avec les organismes non étatiques (organisation des sociétés civiles, journalistes), des activités de mobilisation et de renforcement de leurs capacités sont prévues pour l'année 2007.

Dans le cadre de la promotion du mouvement éthique, pacte d'intégrité, code de conduite, code de déontologie, plusieurs secteurs publics et privés seront accompagnés pour l'élaboration de leurs codes de conduite : Gendarmerie Nationale, Douanes, Environnement, Eaux et Forêts, Mines, Justice (greffier et administration pénitentiaire), Impôts, Tourisme, Domaines, Port Toamasina et Jirama.

5.6. Au titre des actions d'Investigation

Les principales activités programmées pour l'année 2007 sont :

- L'évaluation de l'opérationnalité des boîtes à doléances mises en place au niveau des districts et l'amélioration du système de dénonciation ;
- L'amélioration et le renforcement du système du traitement des doléances : mise à jour du manuel d'opération et amélioration du système informatique ;
- La mise en place et l'opérationnalisation des réseaux d'information ;
- L'amélioration de la réception et du traitement des doléances ;
- La mise en place avec les juridictions d'un système de suivi des dossiers transmis par le BIANCO ;
- La campagne de communication et le contrôle de l'application de l'obligation de déclaration de patrimoine : suivi de la réception de la déclaration de patrimoine et relance des récalcitrants ;

5.7. Au titre de l'Administration et des Finances

Le département Administration et finances joue un rôle important dans le processus du développement de la capacité opérationnelle du Bureau, et se fixe les objectifs suivants :

- Réaliser l'effectif du personnel prévu à 215 à la fin de l'année 2007 ;
- Construire les bureaux des branches territoriales MAHAJANGA, ANTSIRANANA, TOLIARA et ANTANANARIVO ;
- Opérationnaliser les branches territoriales de Toamasina et de Mahajanga.

Pour l'année 2007, les activités suivantes sont donc prévues :

- Organisation de séances de renforcement des capacités du personnel du BIANCO ;
- Renforcement de la démarche méthodologique et réactualisation du manuel du Bureau ;
- Acquisition des équipements et matériels nécessaires pour la mise en place des futures branches territoriales ;
- Recrutement du personnel des futures branches territoriales;
- Construction et réhabilitation des bâtiments destinés aux branches territoriales d'Antsiranana, de Mahajanga et de Toliara;
- Organisation d'activités de formation au profit des personnels recrutés pour les branches territoriales
- Achèvement des travaux de construction des bâtiments de la branche territoriale de Tomasina

5.8. Suivi et Evaluation

En parallèle avec la mise en œuvre du Madagascar Action Plan (MAP 2007 – 2012), le cadre de suivi et évaluation du Programme de lutte contre la corruption mené par le Bureau sera mis à jour.

Le plan de suivi et évaluation sera confectionné en tenant compte des différents indicateurs de performance définis avec les partenaires techniques et financiers dans le cadre de la lutte contre la corruption et la bonne gouvernance.

Pour le suivi et évaluation interne, les activités suivantes sont prévues :

- Renforcement des capacités des Branches Territoriales en matière de planification opérationnelle et de suivi de l'état d'avancement des activités ;
- Organisation et réalisation d'un atelier d'évaluation semestrielle interne ;

En ce qui concerne l'évaluation participative avec les partenaires techniques et financiers, un atelier de revue annuelle est prévu au mois de juillet de l'année 2007.

Avec l'appui du Projet de Gouvernance et de Développement Institutionnel, une mission d'évaluation externe confiée au Cabinet national est prévue afin :

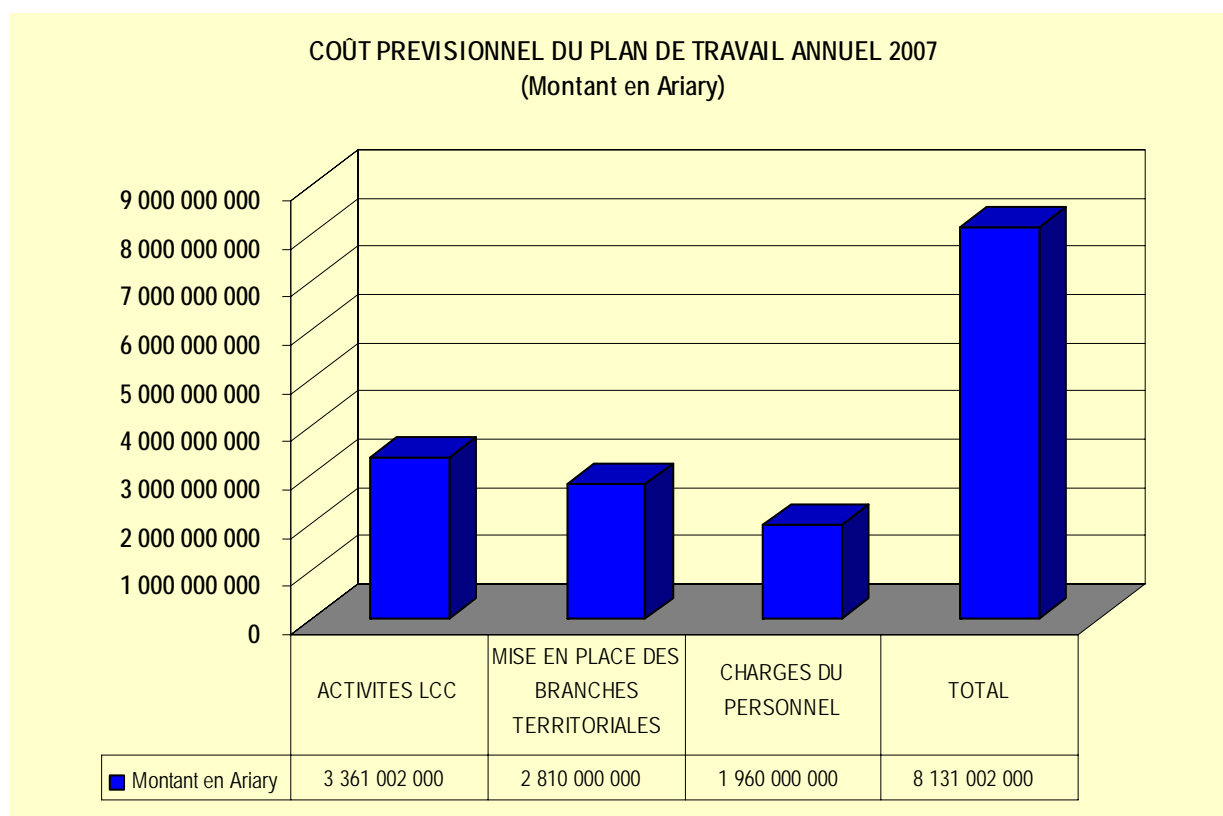
- D'apprécier la performance continue du programme de lutte contre la corruption mené par le Bureau, par rapport aux objectifs fixés par le biais des indicateurs d'outputs et d'Impacts ;
- De mesurer la faculté du programme à répondre aux besoins et attentes de ses principales catégories de cibles ;
- D'estimer le degré d'appropriation du processus d'exécution du programme par les partenaires afin d'apprécier le niveau de pérennisation des actions entreprises

6. PREVISIONS FINANCIERES

Le montant total du Plan de Travail Annuel 2007 du Bureau est estimé à **8.131.002.000 Ariary**, soit **4.065.501 USD**

Le coût total des répartitions par rubrique est récapitulé comme suit :

Graphique 18 : Coût prévisionnel du PTA 2007



Ce graphe fait ressortir que :

- 41% du coût total prévisionnel pour l'année 2007 sont destinés à la réalisation des activités de lutte contre la corruption à travers les trois volets de la stratégie nationale ;
- 35% du coût total prévisionnel seront affectés à la mise en place des branches territoriales, pour la réalisation des travaux de construction ou de réhabilitation des bâtiments, ainsi que pour l'acquisition d'équipements et de matériels ;
- Les 24% restants supporteront les charges de personnel du Bureau.

CONCLUSION

Face à l'ampleur du phénomène de corruption, le Bureau ressent l'insuffisance de ses moyens humains et matériels : la plupart des difficultés rencontrées en matière d'investigations devrait ainsi être résolue avec la mise en place des branches territoriales. Ce déploiement devrait engendrer une plus grande consommation de crédits, une couverture plus large du territoire et plus d'enquêtes réalisées.

En effet, les suites judiciaires données aux dossiers transmis par le Bureau suscitent l'intérêt généralisé des citoyens, du plus humble aux plus hautes instances du pays.

Cette question préoccupe également nos partenaires techniques et bailleurs de fonds internationaux, qui souhaiteraient s'assurer de la pérennisation du système anti-corruption, considéré comme un élément essentiel de l'arsenal vers le développement.

Ainsi, au cours des débats pendant la revue annuelle avec les partenaires techniques et financiers, la question « des grosses prises » non réalisées par le Bureau a été, une fois de plus, soulevée.

Il convient ici de souligner que la politique adoptée dans la lutte contre la corruption repose sur la participation publique. Les investigations sont conduites à partir des doléances reçues.

En fait, le principe de l'indépendance opérationnelle du Bureau n'a jamais été mis en cause.

Tous les dossiers sont traités systématiquement avec impartialité : les seuls critères appliqués sont la compétence dans le temps et la réalité du fait de corruption.

Le public souhaiterait qu'il y ait publication des affaires importantes. C'est une pratique qui est apparemment très simple à mettre en œuvre mais qui se heurte au principe fondamental de la présomption d'innocence et au concept d'intégrité de l'enquête. Il est en effet difficile d'apporter les preuves concrètes d'une infraction de corruption.

En tous cas, il est certain que les résultats des investigations gagneraient à être mieux connus du public. Des efforts restent à faire dans le domaine de la communication et du suivi des affaires transmises aux juridictions : c'est l'objet d'un projet spécifique qui interviendra en 2007.

Il a été rapporté enfin que d'autres agences similaires au BIANCO, plus anciennes et plus expérimentées, réalisent le même score de dossiers transmis aux juridictions, et pour lesquels moins de la moitié des cas traduits sont jugés et condamnés.

Par souci de réalisme et non pour justifier une absence de performance, il convient de rappeler les limites et la compétence du Bureau, notamment en ce qui concerne les pouvoirs de police judiciaire prévus par les textes en vigueur.

Les obstacles rencontrés peuvent être évoqués en cinq points :

- l'insuffisance des effectifs, qui n'a pas permis une couverture satisfaisante du territoire et de tous les secteurs à traiter ;
- une faible appropriation par les secteurs de la stratégie nationale, et la mobilisation insuffisante des ressources par les acteurs de la lutte contre la corruption, ainsi qu'un déficit d'engagement effectif des responsables publics ;
- le public, qui s'attend à des résultats immédiats, alors que la gestion du changement demande du temps, et contre des pratiques banalisées depuis trop longtemps ;
- les difficultés dues au contexte socioéconomique favorisent la recherche de l'argent facile ;

- l'important consiste à consolider les résultats acquis.

Le défi reste posé, et l'espoir est de mise si l'on se réfère aux différents indicateurs permettant de mesurer l'avancée de la lutte contre la corruption, à travers les résultats de certains sondages réalisés au niveau international.

Dans le cadre du développement des relations internationales, le Directeur Général du BIANCO a rendu une visite de courtoisie à SEM Tabethe, Ambassadeur de la République Sud Africaine le 12 juillet dernier, en sa résidence à Ivandry.

L'entretien a permis d'asseoir les premières bases d'une coopération future entre les deux pays, dont les accords seront discutés à l'occasion d'une prochaine mission malgache en Afrique du Sud.

Toujours au plan régional, une délégation du Bureau conduite par son Directeur Général s'est rendue à l'île Maurice du 7 au 10 août 2006, pour participer à la 6^{ème} Assemblée Générale Annuelle de la SAFAC (Southern African Forum Against Corruption), organisation régionale à laquelle le Bureau est désormais partie.

Le BIANCO a profité de ce déplacement pour procéder à la signature d'un protocole d'accord avec l'agence mauricienne anti corruption, l'ICAC, qui, par ailleurs, a été invitée pour une prochaine visite de travail à Madagascar.

Le dernier trimestre 2006 a également été marqué par la présence du BIANCO sur la scène internationale, notamment au Guatemala à l'occasion de la 12^{ème} Conférence internationale anti corruption, regroupant toutes les agences oeuvrant pour la lutte contre la corruption dans le monde, qui s'est tenue du 15 au 19 novembre 2006.

Cette participation fait suite à l'envoi d'une délégation du Bureau en Chine, pour la 1^{ère} Assemblée générale des Autorités Internationales Anti Corruption du 22 au 26 octobre 2006.

Madagascar était enfin présent en Jordanie, du 10 au 14 décembre 2006, pour la 1^{ère} Conférence des états - parties ayant ratifié la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Corruption (CNUCC).

Le Bureau participe également aux réunions périodiques d'experts anti-corruption issus d'une dizaine de pays. Ces rencontres organisées deux fois par an sous l'égide du Royaume de Norvège sont particulièrement enrichissantes, dans la mesure où elles constituent un forum d'échanges d'ordre technique, dans le domaine de la grande corruption internationale, outre leur intérêt au plan de l'ouverture internationale.

En conclusion, il est essentiel de soutenir et de renforcer les actions déjà engagées, avec l'appui réaffirmé des partenaires pour la période 2006 – 2008, au cours de laquelle devrait intervenir la montée en puissance du BIANCO.

**MIANKINA AMINTSIKA TANORA
NY HOAVINTSIKA ...**



**...SAHIA MANAO
TSIA
NY KOLIKOLY !**



Film **SEDRA**



BIANCO

Villa "La piscine" - Ambohibao - BP 399 - ANTANANARIVO

Annexe 1 : Tableau de prévision des activités 2007

PTA 2007 BIANCO

CODE	Résultat et activités	INDICATEURS	Mois d'exécution			Responsable	BUDGET	
			Durée	Début	Fin		Rubrique	Coût total (en Ar)
COMPOSANTE 1	MISE EN ŒUVRE DE LA SNLCC							1 835 400 000
1 Effet 1	Réduction substantielle de la corruption par un changement de valeurs et de mentalité et l'application du code de conduite							979 000 000
1 Produit 11	La population refuse la pratique de corruption	1 600 faits soupçonnés de corruption dénoncés						476 000 000
1 Sous produit 111	La population est mobilisée contre la corruption	1) Au moins 70% de la population ayant confiance aux actions du BIANCO 2) 8000 de doléances reçues 3) 20% de doléances reçues sont investigables						452 000 000
1 Act 111 1	INFORMER LE PUBLIC SUR L'OUVERTURE DES BRANCHES TERRITORIALES DU BIANCO	Au moins 80% du public connaissent l'existence des branches territoriales au niveau des Provinces	08 mois	7-mars-07	6-nov.-07	D Education - Communication	Agence de communication Communication	22 000 000
1 Act 111 2	METTRE EN ŒUVRE LE PROJET "YOUTH COMPETITION"	Au moins 3000 personnes participent au concours national	02 mois et demi	1-mars-07	18-mai-07	D Education - Communication	Agence de communication Communication Acquisition de lots de prix	40 000 000
1 Act 111 3	AMELIORER LE SITE WEB DU BUREAU	10 000 visiteurs du site Web enregistrés	1 mois et demi	2-avr.-07	15-mai-07	D Education - Communication	Consultants nationaux	30 000 000
1 Act 111 4	INCITER LE PUBLIC, LES AGENTS PUBLICS ET LES SECTEURS PRIVÉS AU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT ENVERS LA CORRUPTION	80% de la population cible ayant des attitudes favorables à la lutte contre la corruption	09 mois	1-mars-07	27-nov.-07	D Education - Communication	Agence de communication Communication	290 000 000
1 Act 111 5	MOBILISER LES ENTITES LOCALES A LUTTER CONTRE LA CORRUPTION		08 mois	2-mai-07	23-déc.-07	D Education - Communication	Mission et déplacement Communication	20 000 000
1 Act 111 6	COMMUNIQUER LES ACTIONS ET RESULTATS DU BIANCO	20 articles sur la LCC diffusés dans la presse	08 mois	2-mai-07	23-déc.-07	D Education - Communication	Communication	50 000 000
1 Sous produit 112	Les capacités des organismes non étatiques en matière de watchdog et d'interpellation sont renforcées	02 organisations non étatiques intégrant le processus de watchdog et d'interpellation						24 000 000
1 Act 112 1	MOBILISER ET RENFORCER LES CAPACITES DES ORGANISMES NON ETATIQUE	03 organismes non étatiques capables de mener des actions de watchdog et d'interpellation	08 mois	2-mai-07	24-déc.-07	D Education - Communication	Atelier Mission et déplacement	24 000 000

1 Produit 12	Les acteurs de la corruption sont poursuivis	Au moins 70% des dossiers de corruption transmis au niveau des juridictions ont fait l'objet de condamnations							503 000 000
1 Sous produit 121	Le mécanisme d'investigation des faits/actes soupçonnés de corruption est renforcé	10% des dossiers transmis sont suivis au niveau des juridictions							30 000 000
1 Act 121 1	ORGANISER ET REALISER UNE REVUE PARTICIPATIVE DU SYSTEME DE TRAITEMENT DES DOLEANCES	1) Défaillances du système actuel du traitement des doléances identifiées 2) Besoins en renforcement de capacités des investigateurs	1 mois	3-avr.-07	24-avr.-07	D Investigation	Atelier		USAID PROJECT
1 Act 121 2	RENFORCER LES CAPACITES DES INVESTIGATEURS	05 investigateurs spécialisés	05 mois et demi	12-mars-07	4-sept.-07	D Investigation	Atelier et Formation		USAID PROJECT
1 Act 121 3	AMELIORER LE SYSTEME DE TRAITEMENT DES DOLEANCES SELON LES RESULTATS DES TRAVAUX DE REVUE	Disponibilité en temps réel des informations relatives au traitement des doléances reçues par le Bureau	02 mois	12-sept.-07	14-nov.-07	D Investigation	Consultants nationaux Acquisition équipements informatiques		30 000 000
1 Sous produit 122	Le mécanisme de suivi des dossiers transmis au niveau des juridictions est opérationnel	Informations disponibles sur au moins 10% des dossiers transmis aux juridictions							36 000 000
1 Act 122 1	METTRE EN PLACE AVEC LES JURIDICTIONS UN SYSTEME DE SUIVI DES DOSSIERS TRANSMIS PAR LE BIANCO	Disponibilité des informations sur la situation des dossiers transmis aux juridictions	08 mois et demi	12-mars-07	16-nov.-07	D Investigation	Consultant Atelier		26 000 000
1 Act 122 2	EVALUER L'OPERATIONNALITE DU SYSTEME DE SUIVI DES DOSSIERS MIS EN PLACE	Des actions identifiées sur l'amélioration du suivi des dossiers transmis aux juridictions	15 jours	19-nov.-07	30-nov.-07	D Investigation	Atelier		10 000 000
1 Sous produit 123	Le système de dénonciation mis en place est opérationnel	Pourcentage de boîtes à doléances opérationnelles							40 000 000
1 Act 123 1	EVALUER L'OPERATIONNALITE DES BOITES A DOLEANCES MISES EN PLACE AU NIVEAU DES DISTRICTS	Nombre de Comités de boîtes à doléances restructurés et redynamisés	09 mois et demi	12-mars-07	21-déc.-07	D Investigation	Mission et déplacement		30 000 000
1 Act 123 2	AMELIORER LE SYSTEME DE DENONCIATION		02 mois	25-mai-07	2-juil.-07	D Investigation	Mission et déplacement		10 000 000

1 Sous produit 124	Les faits soupçonnés de corruption sont investigués	70% des doléances investigables traitées par le Bianco						319 000 000
1 Act 124 1	RECEVOIR ET DELIBERER LES DOLEANCES OU INFORMATIONS RECUES	1) Nombre doléances reçues 2) Nombre doléances délibérées	360 jours	2-janv.-07	31-déc.-07	D Investigation		15 000 000
1 Act 124 2	MENER LES INVESTIGATIONS SUR LES FAITS SOUPÇONNES DE CORRUPTION	1) Nombre de dossiers traités 2) Nombre de dossiers transmis aux juridictions	360 jours	2-janv.-07	31-déc.-07	D Investigation	Mission et déplacement	278 000 000
1 Act 124 3	METTRE EN PLACE ET OPERATIONNALISER LES RESEAUX D'INFORMATION	Nombre de réseaux d'information mis en place et opérationnels	360 jours	2-janv.-07	31-déc.-07	DI TNR	Mission et déplacement	26 000 000
1 Sous produit 125	L'application de l'obligation de déclaration de patrimoine est effective et contrôlée	1) Pourcentage de déclarations de patrimoine enregistrée 2) Pourcentage des récalcitrants relancés à travers les Juridictions compétentes						78 000 000
1 Act 125 1	MENER UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION SUR LA DECLARATION DE PATRIMOINE	Augmentation du nombre de DP reçue par le Bureau	03 mois et demi	10-avr.-07	16-juil.-07	D Education - Communication D Investigation	Mission et déplacement Agence de communication Communication	32 000 000
1 Act 125 2	METTRE A JOUR LA LISTE MERE DES ASSUJETTIS	Liste mère des assujettis mise à jour	1 mois	19-mars-07	15-juin-07	D Investigation	Mission et déplacement	6 000 000
1 Act 125 3	RELANCER LES RECALCITRANTS A TRAVERS LES JURIDICTIONS COMPETENTES	Pourcentage des récalcitrants relancés	5 mois et demi	2-mai-07	17-oct.-07	D Investigation	Consultants nationaux	40 000 000
1 Effet 2 :	Confiance accrue du public et des entreprises dans un traitement juste et équitable par les tribunaux, l'administration et les forces de sécurité							856 400 000
1 Produit 21	Les circonstances et les pratiques favorables à la corruption sont réduites	Nombre de procédures simplifiées mises en œuvre par les entités cibles						600 000 000
1 Sous produit 211	Les zones de risques de corruption sur les défaillances des systèmes et procédures sont détectées et éliminées	Nombre des systèmes et procédures redressés						590 000 000
1 Act 211 1	ANALYSER LES SYSTEMES ET PROCEDURES PARTICULIERS DES ENTITES DES SECTEURS SENSIBLES	1) 13 systèmes et procédures analysés 2) 13 entités ciblées 3) 13 rapports de revue élaborés et validés	136 jours	1-mars-07	17-sept.-07	D Prévention	Consultants nationaux Mission et déplacement	82 000 000
1 Act 211 2	FAIRE AUDITER PAR DES PROFESSIONNELS INDEPENDANTS LES SECTEURS "DOUANES" ET "MINES"	Secteurs MINES et DOUANES audités. Les zones de risques de corruption dans ces deux secteurs détectés	02 mois	19-mars-07	12-juil.-07	D Prévention	Cabinets nationaux et Internationaux	338 000 000

1 Act 211 3	ACCOMPAGNER LES ENTITES CIBLES DANS LE PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES TRAVAUX DE REVUE	Amélioration du taux de satisfaction des usagers au niveau des entités ciblées: CHUA/HJRA - CTD - Police Nationale - CIM - Gendarmerie - Administration pénitentiaire - PORT Toamasina ...	09 mois	19-mars-07	23-déc.-07	D Prévention	Atelier Mission et déplacement Consultants nationaux Agence de communication Communication	170 000 000
1 Sous produit 212	Les risques de corruption dans les nouvelles procédures sont éliminés	Nombre des nouvelles procédures élaborées						10 000 000
1 Act 212 1	PARTICIPER A L'ELABORATION DES NOUVELLES PROCEDURES	Nouvelle procédure élaborée : BACC et MENRS	10 mois	1-mars-07	23-déc.-07	D Prévention	Mission et déplacement Atelier et formation	10 000 000
1 Produit 22	Les valeurs de l'intérêt personnel migrent vers le bien commun et l'intérêt national	Pourcentage de la population recourant à la corruption pour accéder un service public						256 400 000
1 Sous produit 221	Adoption d'un code de conduite par les agents publics	des agents publics ayant des attitudes de refus de la pratique de corruption						176 000 000
1 A 221 1	APPUYER LES SECTEURS PUBLICS PRIORITAIRES A L'ELABORATION D'UN CODE DE CONDUITE ANTI-CORRUPTION	Codes élaborés pour: GN - Douanes - Evt - Mines - Greffiers - Admn pénitentiaire - Impôts - Tourisme - Domaines - PORT Tve - Jirama	09 mois	1-mars-07	13-déc.-07	D Education Communication	Mission et déplacement Cosultants nationaux	70 000 000
1 A 221 2	ANIMER L'APPLICATION DU CODE DE CONDUITE PAR LES AGENTS DES SECTEURS PRIORITAIRES	Nombre agents mobilisés sur l'appropriation de leurs codes: Admi pénitentiaire - Domaines - FOP - Police - Santé - Douanes	09 mois	1-avr.-07	13-déc.-07	D Education Communication	Atelier Mission et déplacement Communication	106 000 000
1 Sous produit 222	Adoption d'un code de conduite par les secteurs privés	Proportion des entreprises ayant adopté des attitudes de refus des sollicitations de corruption						55 000 000
1 Act 222 1	MOBILISER LE SECTEUR PRIVE AUTOUR DE LA PROBLEMATIQUE DE LA CORRUPTION DANS LES AFFAIRES	5 groupements d'entreprises mobilisés : GEM - FIVMPAMA - FCCIAAM - CONECS - CCIFM	06 mois	19-mars-07	9-sept.-07	D Education Communication	Atelier Mission et déplacement	25 000 000
1 Act 222 2	APPUYER LES SECTEURS PRIVES A L'ELABORATION D'UN CODE DE CONDUITE ANTI-CORRUPTION	1) 5 Secteurs privés appuyés : GEM - FIVMPAMA - FCCIAAM - CONECS - CCIFM 2) 5 codes élaborés	08 mois et demi	1-mars-07	6-nov.-07	D Education Communication	Atelier Mission et déplacement Consultants nationaux Communication	30 000 000

1 Sous produit 223	Dimension LCC introduite dans les curricula de formation	Proportion des agents publics formés ayant des attitudes de refus de la pratique de corruption							25 400 000
1 Act 223 1	APPUYER LES ECOLES NATIONALES DE POLICE A METTRE EN PLACE LEURS CURRICULA DE FORMATION	Curricula de formation élaborés pour: Police Nationale - ENAP	07 mois et demi	14-mars-07	6-oct.-07	D Education Communication	Mission et déplacement Atelier		23 000 000
1 Act 223 2	SUIVRE ET CONTROLER L'APPLICATION DU CURRICULUM AU NIVEAU DE L'ECOLE DE LA GENDARMERIE AMBOSITRA	Application du curriculum de formation au niveau des Ecoles de la Gendarmerie	4 mois	30-avr.-07	27-août-07	D Education Communication	Mission et déplacement Atelier		2 400 000
COMPOSANTE 2	DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE OPERATIONNELLE DU BIANCO								6 195 602 000
2 OS 1	Renforcer les capacités opérationnelles du personnel								323 730 000
2 RA 111	Renforcement des capacités du personnel								323 730 000
2 A 111 1	FORMER LOCALEMENT LE PERSONNEL	15 séances de formation locales organisées et réalisées	9 mois	Mars	Nov	DRH/DAF	formation locale		103 730 000
2 A 111 2	FORMER A L'EXTERIEUR LE PERSONNEL	7 séances de formation à l'extérieur réalisées	9 mois	Mars	Nov	DRH/DAF	formation extérieure		160 000 000
2 A 111 3	PARTICIPER AUX SEMINAIRES ET ATELIERS INTERNATIONAUX	3 séminaires et ateliers internationaux assistés	10 mois	Mars	Déc	DRH/DAF	formation extérieure		60 000 000
2 OS 2	Opérationnaliser les comités consultatifs								42 000 000
2 RA 211	Exploitation des conseils d'appui et d'orientation des activités des départements fournis par les membres des comités consultatifs								42 000 000
2 A 211 1	ORGANISER DES REUNIONS AVEC LES COMITES CONSULTATIFS	12 réunions CC Investigation 06 réunions CC DEC 06 réunions CC Prévention	12 mois	Janv	Déc	Toutes divisions	Atelier		42 000 000
2 OS 3	Assurer le fonctionnement du Bureau								5 771 492 000
2 RA 311	Construction des bâtiments, acquisition des matériels et équipements, des fournitures et consommables et paiement des différentes charges fixes de fonctionnement								3 811 492 000
2 A 311 1	CONSTRUIRE LE BATIMENTS DES DIRECTIONS TERRITORIALES ET ACQUERIR LES EQUIPEMENTS ET MATERIELS NECESSAIRES	DT MGA - DT TNR - DT TLR - DT ANT mises en places Matériels et équipements nécessaires disponibles	12 mois	Janv	Déc	DAF	Matériels et équipements		2 810 000 000
2 A 311 2	ACQUERIR LES FOURNITURES, CONSOMMABLES ET PRODUITS D'ENTRETIEN	Plan d'acquisition mis en œuvre	12 mois	Janv	Déc	DAF	Fournitures		368 400 000
2 A 311 3	PAYER LES SERVICES RENDUS PAR LES PRESTATAIRES EXTERIEURS		12 mois	Janv	Déc	DAF	Services (Postes - Jirama - Tél fixes - Entretien et réparation - autres)		179 800 000
							Services (Internet)		24 000 000

2 A 311 4	PAYER LES CHARGES PERMANENTES (Ccal,eau et électricité, téléphone)		12 mois	Janv	Déc	DAF	Charges perm.	429 292 000
2 RA 321	Charges du personnel							1 960 000 000
2 A 321	PAYER LES SALAIRES ET INDEMNITES		12 mois	Janv	Déc	DRH/DAF	Salaires	1 960 000 000
2 OS 4	OPERATIONNALISER LES BRANCHES TERRITORIALES DU BIANCO							58 380 000
2 RA 411	Opérationnalisation des Branches Territoriales mises en place							20 000 000
2 A 411 1	SUPERVISER LES DT MISES EN PLACE	07 missions réalisées	11 mois	Fév	Déc	DCOC-DAF-DRH - RSE	Mission et déplacement	20 000 000
2 RA 412	Renforcement des échanges et de la communication avec le Siège							38 380 000
2 A 412 1	EFFECTUER DES LIAISONS OPERATIONNELLES	06 missions réalisées	10 mois	Fév	Nov	Division	Mission et déplacement	21 540 000
2 A 421 2	PARTICIPER AUX REUNIONS DU STAFF AU SIEGE	12 réunions de Staff Assistées				DT	Mission et déplacement	16 840 000
COMPOSANTE 3	SUIVI ET EVALUATION							100 000 000
3 OS 1	EVALUER LES ACTIVITES ET RESULTATS SEMESTRIELS DU BIANCO							3 000 000
3 RA 11	Evaluation de la performance lors du premier semestre et mise à jour du planning d'activités pour le 2ème semestre de l'année 2007							3 000 000
3 A 111	REALISER UN ATELIER INTERNE D'EVALUATION SEMESTRIELLE DU BIANCO	01 atelier réalisé 30 participants 01 rapport élaboré et diffusé	1 jour	Juin	Juin	ATP/RSE	Atelier	3 000 000
3 OS 2	EVALUER LES RESULTATS DES ACTIVITES DU BIANCO LORS DE L'ANNEE 2007							97 000 000
3 RA 21	Evaluation de la performance lors de l'année 2007 et planification des activités pour l'année 2008							97 000 000
3 A 211	ORGANISER ET REALISER UN ATELIER D'EVALUATION PARTICIPATIVE AVEC LES PARTIES PRENANTES DU PROGRAMME MENE PAR LE BIANCO	1 atelier réalisé	2 jours	Déc	Déc	RSE	Atelier	4 000 000
3 A 212	ORGANISER UN ATELIER DE REVUE ANNUELLE DES RESULTATS DES ACTIVITES DU BIANCO AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS	1 atelier réalisé	1 jour	Juillet	Juillet	ATP/RSE	Atelier	3 000 000
3 A 213	FAIRE EVALUER LE PROGRAMME DE LCC MENE PAR LE BIANCO	Enquêtes d'évaluation des résultats au niveau des zones ciblées par le Programme	3 mois	Sept	Nov	DAF/RSE BIANCO/SE CSI	Consultant international	30 000 000
							Consultant National	60 000 000
TOTAL en Ar								8 131 002 000
TOTAL en USD								4 065 501

Annexe 2 : Tableau des réalisations physiques par indicateur

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEUR	Prévu	Réalisé	Ecart	Observations et analyse des écarts
Composante 1 : MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION					
1 AXE 1 : DEMANTELER LES REMPARTS DE LA CORRUPTION AU NIVEAU DES SECTEURS PRIORITAIRES					
1 RI 11 : DENOYAUTER LE SYSTEME PERMETTANT DE PROMOUVOIR LA CORRUPTION AU NIVEAU DES SECTEURS PRIORITAIRES					
1 OG 111 : FACILITER L'INCITATION DE LA DENONCIATION AU NIVEAU DES SECTEURS PRIORITAIRES					
1 OS 111 1 : CONTRIBUER A LA FACILITATION DU SYSTEME DE DOLEANCES AU NIVEAU DES SECTEURS PRIORITAIRES					
1 ACT 111 13 : Faciliter la mise en place et l'exploitation des boîtes à doléances	Nombre des boîtes à doléances mises en place au niveau des secteurs	13	03	- 10	Boîte à doléances mises en place au Centre Hospitalier de Befelatanana et des Commissariats de Police du 3 ^{ème} et 7 ^{ème} arrondissement de la Commune Urbaine d'Antananarivo.
1 OG 112 : PROMOUVOIR LA RECEPTION DES DECLARATIONS DE PATRIMOINES ET ASSURER LEUR GESTION					
1 OS 112 2: RECEVOIR ET GERER LES DECLARATIONS DE PATRIMOINE					
1 ACT 112 21 : Recevoir les déclarations de patrimoine	Nombre de déclaration de patrimoines reçus	ND	1 118		
1 ACT 112 22 : Gérer les déclarations de patrimoine reçues	Nombre de déclaration de patrimoines archivés	ND	1 118		
1 OG 113: APPUYER LES SECTEURS PRIORITAIRES A METTRE EN ŒUVRE LEUR DISPOSITIF ANTI CORRUPTION					
1 OS 113 1: CERNER LES RISQUES DE CORRUPTION SUR LES DEFAILLANCES DES SYSTEMES ET PROCEDURES DES SECTEURS PRIORITAIRES					
1 ACT 113 11 :	Faire auditer par des professionnels indépendants les grands projets et les services publics	4	0	- 4	Deux audits ont été prévus lors de l'année 2006 (Douanes et Mines), mais reportés pour l'année 2007 à cause du retard important de la mise en œuvre des procédures de passation de marché au niveau du PGDI.
1 ACT 113 12 : Assister les concours administratifs	Nombre de concours administratifs assistés	12	15	+2	
1 ACT 113 13 : Analyser les systèmes et procédures des entités clientes et des secteurs prioritaires	Nombre de systèmes et procédures analysés	4	1	- 3	Le rapport final sur l'analyse des systèmes et procédures du Centre d'immatriculation d'Antananarivo a été validé. Trois (3) travaux d'analyse en cours : Procédures sur la délivrance du permis d'exploitation minière – Procédures sur le marché des travaux de construction de salles de classe MENRS – Procédures sur la délivrance du permis d'exploitation forestière
1 OS 113 2: APPUYER LES SECTEURS PRIORITAIRES A ELABORER ET A EXECUTER LEUR PLAN D'ACTION DE MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION					
1 ACT 113 21 : Accompagner les entités clientes dans la mise en œuvre des recommandations d'audit et d'analyse	Nombre des secteurs accompagnés dans la m.o des recommandations d'audit	3	1	- 2	Mise en œuvre du Plan d'accompagnement des Domaines et services Fonciers Mise en œuvre du Plan d'accompagnement du Centre d'immatriculation d'Antananarivo.
	Nombre d'entités accompagnées dans la m.o des recommandations d'analyse des systèmes et procédures	2	1	- 1	
1 ACT 113 22 : Suivre la mise en œuvre de la SNLCC par secteur	Nombre de plans d'action de mise en œuvre de la SNLCC élaborés	14	12	- 2	L'élaboration des Plan d'action des secteurs Education et Trésor est en cours Plans d'actions validés : MINENVEF / Douanes / Trésor / Mines / Energie / Justice/ PN/ Pêche/ Domaines/ Tourismes/ GN / Industrie –Artisanat/ Commerce /

1 OG 114 : PROMOUVOIR LA VULGARISATION DE LA LEGISLATION ANTI CORRUPTION AU NIVEAU DES SECTEURS PRIORITAIRES					
1 OS 114 1: ETABLIR DES LIAISONS OPERATIONNELLES AU NIVEAU DES JURIDICTIONS					
1 ACT 114 11 : Organiser des séances d'échange sur la législation anti-corruption avec les Magistrats (lors de leur formation)	Nombre des séminaires réalisés	16	16	0	
1 RI 12: DETUIRE LES RESEAUX DE PROTECTION DE LA CORRUPTION AU NIVEAU DES SECTEURS PRIORITAIRES					
1 OG 121: PROMOUVOIR L'IDENTIFICATION DES ACTEURS DE CORRUPTION ET LA DESTRUCTION DES RESEAUX DE CORRUTION					
1 OS 121 1: IDENTIFIER ET SANCTIONNER LES ACTEURS DE CORRUPTION AU NIVEAU DES SECTEURS PRIORITAIRES					
1 ACT 121 12 : Traiter les informations ou les doléances reçues	1) Nombre doléances reçues lors de l'année 2006 2) % doléances anonymes 3) % doléances individualisées 4) % doléances investigables	8520 5% 95% 7%	7 108 20% 80% 14%	- 1 412 -15% -15% +7%	Diminution du nombre des doléances reçues lors du dernier trimestre de l'année 2006
1 AXE 3 : REHABILITER ET VALORISER DES ACTEURS ET/OU ORGANISATIONS PROBES					
1 RI 31 : ENCOURAGER LES AGENTS HONNETES DE L'ETAT A PERSEVERER DANS LA PROBITE					
1 OG 311 : PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT DES PERSONNES A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU NIVEAU DES SECTEURS PRIORITAIRES					
1 OS 311 1 : PROMOUVOIR LES MOUVEMENTS ETHIQUES, LES CODES DE DEONTOLOGIE DANS LES SERVICES PUBLICS ET LES ENTREPRISES PRIVEES					
1 ACT 311 11 : Appuyer et assister les entités clientes à l'élaboration ou à la réactualisation de leurs codes	Nombre de codes élaborés ou réactualisés	4	4	0	Codes élaborés : KRAOMA, OMNIS, CTD et CHUA-HJRA
1 ACT 311 13 : Appuyer les entités cibles à la promotion interne de leurs codes et pacte d'intégrité	Nombre entités cibles appuyées pour la promotion de leurs codes	4	1	- 3	Codes mis en place : KRAOMA (mai 2006)
1 RI 41 : RENDRE COMPATIBLES LES CONTRAINTES DE L'ADMINISTRATION DES SECTEURS PRIORITAIRES AVEC CELLES DES USAGERS					
1 OG 411 : APPUYER LES SERVICES DES SECTEURS PRIORITAIRES A PRATIQUER LE STANDARD DE SERVICE, A PUBLIER LES PROCEDURES, LES DELAIS DE TRAITEMENT DES DOSSIERS ET LES MARCHES PUBLICS					
1 OS 411 1: APPUYER LES SECTEURS PRIORITAIRES A APPLIQUER LE STANDARD DE SERVICE					
1 ACT 411 11 : Mettre en place le standard de service au niveau du secteur	Nombre entités ayant établi leur standard de service	2	2	0	Etablissement de standard des services normes d'accueil des usagers de : CHUA/HJRA et Collectivités Territoriales Décentralisées. La mise en place de leurs standards de services sera reportée pour l'année 2007.
	Nombre entités ayant mis en place leur standard de service	2	0	- 2	
1 ACT 411 15 : Informer les usagers de leur droit et devoirs	Nombre guides de bonnes pratiques (douanes, circulations routières...)	4	5	+ 1	Conception et édition de : Conduite à tenir des agents de police de la circulation - Infractions courantes au code de la route et amendes forfaitaires - Guide pour les passagers des vols internationaux - Guide pour la poursuite et la répression des infractions en matière forestière - Recueil de textes régissant l'usage de la route
1 AXE 5 : PROMOUVOIR LE REFUS DE LA CORRUPTION					
1 RI 51 : FAIRE CONNAITRE LA CORRUPTION					

1 OG 511 : PROMOUVOIR LES ACTIVITES D'IEC/CCC AU NIVEAU DU PUBLIC					
1 OS 511 1 : DEVELOPPER DES ACTIONS DE COMMUNICATION AU NIVEAU DU PUBLIC PAR L'INTERMEDIAIRE DES RELAIS D'INFORMATION					
1 ACT 511 11 : Diffuser des messages par l'intermédiaire des moyens médias et hors médias					
1 S/A 511 111 : Instaurer une stratégie de communication	Stratégie de communication instaurée	1	0	-1	Le dernier livrable n'a pas été remis par le prestataire
1 S/A 511 112 : Concevoir, réaliser et diffuser des spots TV	Nombre de spots TV réalisés	12	7	-5	Spots TV réalisés : trois spots pour l'ouverture de la DT Fianarantsoa – trois spots pour la campagne institutionnelle – un spot pour l'ouverture de la Direction territoriale Toamasina
1 S/A 511 113 : Produire des documentaires TV (film et sketch)	Nombre des documentaires TV produits et diffusés	4	18	+14	1 Film « SEDRA » et 17 sketches « torak'Hehy » produits et diffusés
1 S/A 511 114 : Réaliser, diffuser des reportages et émissions radio	Nombre types d'émissions radio produites et diffusées	12	2	-1	Types d'émissions produites et diffusées : Lavintsika ny kolikoly et Miasa madio.
1 S/A 511 115 : Produire et diffuser des spots radio	Nombre de spots radio produits et diffusés	12	7	-3	
1 S/A 511 116 : Elaborer et publier des insertions dans les journaux, magazine et bulletin.	Nombre de maquettes publiées	6	7	+1	
1 S/A 511 117 : Réaliser des panneaux urbains Antananarivo et Provinces	Nombre de faces de panneaux louées	12	17	0	
1 ACT 511 12 : Mener des séances de mobilisation directe au niveau de la communauté					
1 S/A 511 121 : Réaliser des expositions itinérantes au niveau du chef lieu des provinces	Nombre des expositions itinérantes réalisées	1	5	+4	Expositions itinérantes : Fianarantsoa (2600 visiteurs) Ambalavao (1246 visiteurs) – Betroka (1703 visiteurs) – Ambohimahasoa (1200 visiteurs) – à Toamasina (5100 visiteurs)
1 S/A 511 122 : Participer aux événements marquants	Nombre exposition itinérante ou événements marquants réalisé	3	1	-2	Célébration de la JME à Tuléar (300 visiteurs)
1 ACT 511 13 : Opérationnaliser les relais d'information					
1 S/A 511 132 : Renforcer les capacités (Journalistes et OSC)	Nombre atelier de formation réalisé Nombre journalistes formés Nombre leaders d'opinions formés et OSC	06	10 160 408		Journalistes formés à FIANARANTSOA ET dans les régions de SAVA, BOENY, ITASY, ANOSY 408 leaders d'opinions et membres OSC formés dans les régions de SAVA, BOENY, ITASY, ANOSY, ANALAMANGA
1 ACT 521 11 : Mettre en œuvre une éducation proactive des agents des secteurs prioritaires					

1 S/A 521 113 : Réaliser la FDF (CTM élargi, y compris les Responsables des Services décentralisés et déconcentrés)	Nombre des séances de FDF réalisées en Province Nombre agents des secteurs formés	2	12 311	+ 8	Provinces touchées : Fianarantsoa, Toiliara, Mahajanga, Antsiranana et Toamasina Secteurs touchés par les séances de FDF : Toiliara (Douanes, Gendarmerie et Police Nationale) et Fianarantsoa (Domaines)
1 S/A 521 115 : Mobilisation directe des agents des 17 secteurs dans les zones sensibles	Nombre des régions mobilisées Nombre des acteurs mobilisés Nombre secteurs touchés Nombre agents secteurs ciblés	ND	11 684 10 1 727		Liste des régions ou districts ciblés : BETROKA, AMBOHIMAHASOA, SAVA, BOENY, ANALAMANGA, ITASY et ANOSY
Composante 2 : RENFORCEMENT DES CAPACITES OPERATIONNELLES DU PERSONNEL					
2 OG 1 : PROMOUVOIR LES CAPACITES OPERATIONNELLES DU PERSONNEL					
2 OS 11 : RENFORCER LES CAPACITES OPERATIONNELLES DU PERSONNEL					
2 ACT 111 : Former en Informatique le personnel	Nombre du personnel formé en Informatique	45	27	- 18	09 personnes formées en ACCESS 1 par l'IST 09 personnes formées en ACCESS 2 par l'IST 09 personnes formées en MS PROJECT par l'IST
2 ACT 112 : Former en le personnel sur l'amélioration du travail de secrétariat	Nombre du personnel formé	6	0	- 6	
2 ACT 113 : Former le personnel en perfectionnement de la langue française	Nombre d'agents formés en perfectionnement de la langue française	40	62	+ 22	47 personnes de TANA et 15 personnes de la Direction Territoriale FIANARANTSOA
2 ACT 114 : Former le personnel en perfectionnement de la langue anglaise	Nombre de personnels formés	30	40	+ 10	25 personnes de TANA et 15 personnes de la Direction Territoriale FIANARANTSOA
2 ACT 115 : Former le personnel en développement personnel	Nombre de personnels formés	10	0	- 10	
2 ACT 116 : Former le personnel en management d'équipe et autres formations locales	Nombre séances de formation réalisées	15	24	+ 9	<ul style="list-style-type: none"> ■ Management : Formation dispensée par le MCI (8 participants) ■ Exécution décision pénale : par l'ENMG (1 participant) ■ Archives judiciaires : par l'ENMG (2 participants) ■ GRH : par le MCI (02 participants) ■ Suivi et évaluation : par l'Ecole de Service social (06 participants) ■ Contentieux administratif : par le MCI (04 participants)
2 ACT 117 : Former le personnel en passation de marché public (texte d'application de la loi)	Nombre d'agents formés en passation de marché public	23	29	+ 6	1 participant sur formation sur les textes d'application de la loi 2004-009 portant code des marchés publics (ENAM) et 28 participants sur la Passation de marché public
2 ACT 118 : Former le personnel en PCOP 2006	Nombre personnes formées	13	8	- 2	Formation dispensée par l'INSCAE
2 ACT 119 : Former le personnel à l'extérieur ou réaliser des visites échange	Nombre de personnes formées à l'extérieur Nombre de visite – échanges à l'extérieur	ND ND	05 1		<ul style="list-style-type: none"> ■ Planification, exécution et contrôle des projets : 1 par SETM et 1 FORHOM Institut ■ Audit de Projet : 1 participant par SETYM ■ Bonne gouvernance, cadrage budgétaire et gestion de l'action publique : 1 par SETYM ■ Elaboration manuel de procédures : 1 par SETYM ■ Atelier de travail des experts anti corruption en Hollande
2 OS 12 : RENFORCER LES DEMARCHES METHODOLOGIQUES ET REACTUALISER LE MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES					

2 ACT 121 : Recruter un consultant pour la mise en place d'une norme de gestion au sein du BIANCO	Nombre de cabinet d'études recruté	1	1	0	Le Cabinet ECR a été recruté pour élaborer le manuel de procédures du BIANCO Les travaux sont en cours d'achèvement. Un projet de manuel a été livré par le Cabinet
2 OG 2 : SOUTENIR LES DEPARTEMENTS OPERATIONNELS DU BUREAU					
2 OS 21 : METTRE EN PLACE ET OPERATIONNALISER LES COMITES CONSULTATIFS					
2 ACT 211 : Organiser des réunions avec les comités consultatifs	Nombre de réunions avec CC Investigation	12	12	0	
	Nombre de réunions avec CC Prévention	6	6	0	
	Nombre de réunions avec CC Education - Communication	6	6	0	
2 OS 23 : COMPLETER L'EFFECTIF DU PERSONNEL					
2 ACT 231 : Recruter le complément d'effectif pour la Direction Générale et pour la Direction Territoriale d'Antananarivo	Nombre de Directeurs Centraux recrutés	3	0	-3	Délibération en attente : DAF – DCOC - DRH
2 OG 3 : METTRE EN PLACE ET OPERATIONNALISER LES DIRECTIONS TERRITORIALES					
2 OS 31 : METTRE EN PLACE LES BUREAUX DES DIRECTIONS TERRITORIALES DANS LES CHEFS LIEUX DES PROVINCES					
2 ACT 311 : Réhabiliter les bureaux des directions territoriales à Toamasina et à Mahajanga	Nombre de bureaux réhabilités	2	0	-2	Pour la DT Mahajanga: Adjudication du marché relatif à l'étude, le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation. Contrat à conclure pour la semaine du 04 octobre 2006 Pour le DT Toamasina: Lancement des travaux de construction le 11/09/06. Travaux en cours
2 ACT 312 : Recruter le personnel des directions territoriales	Nombre de personnels des Directions Territoriales recrutés	ND	28		18 personnes pour la Direction Territoriale FIANARANTSOA 10 personnes pour la Direction Territoriale TOAMASINA
2 OG 4 : PRESERVER L'IMAGE POSITIVE DU BIANCO					
2 OS 41 : ASSURER LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE DU BIANCO					
2 ACT 412 : Réaliser des conférences de presse	Nombre conférence de presse réalisée	4	1	-3	
3 OG 32 : METTRE EN ŒUVRE LE SYSTEME DE SUIVI ET EVALUATION					
3 OS 323 : EVALUER LES RESULTATS DES ACTIVITES DU BIANCO LORS DE L'ANNEE 2006					
3 ACT 323 2 : Organiser un atelier de revue annuelle des résultats des activités du BIANCO avec les partenaires financiers	Atelier de revue annuelle avec les partenaires techniques et financiers	1	1	0	

Annexe 3 : Plan stratégique 2007 – 2011

Le tableau ci-après récapitule le cadre des résultats de l'intervention du BIANCO selon le MAP et le Plan d'action pour la période de 2007 – 2011

Effet 1 : Réduction substantielle de la corruption par un changement de valeurs et de mentalité et l'application du code de conduite

Produits	Sous produits	Activités	Calendrier
1.1 : LA POPULATION REFUSE LA PRATIQUE DE CORRUPTION	1.1.1 : La population est mobilisée contre la corruption	<ul style="list-style-type: none"> ■ Médiatisation des actions du Bianco ■ Conception et diffusion des messages à travers les médias ■ Connexion au portail l'intranet de l'Etat ■ Amélioration de la visibilité du site Web ■ Formation du personnel à la gestion et mise à jour du site web 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2007 – 2011 ■ 2007 – 2009 ■ 2007 ■ 2007 ■ 2007 - 2008
	1.1.2 : Les capacités des organismes non étatiques en matière de watchdog et d'interpellation sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mobilisation et renforcement des capacités des organismes non étatique ■ Renforcement des dispositions législatives relatives à la protection des interpellateurs ■ Appui des organismes non étatiques en matière d'intégration du processus de watchdog et d'interpellation ■ Suivi et évaluation des performances des membres des organismes non étatiques formés et appuyés 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2007 – 2008 ■ 2008 – 2009 ■ 2008 – 2010 ■ 2008 - 2011
1.2 LES ACTEURS DE LA CORRUPTION SONT POURSUIVIS	1.2.1 : Le mécanisme de suivi des dossiers transmis au niveau des juridictions est opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> ■ Revue du système du suivi des dossiers traités par le Bianco ■ Conception d'un système de suivi des dossiers transmis au niveau des juridictions ■ Mise en place le système de suivi des dossiers ■ Opérationnalisation du système de suivi des dossiers transmis au niveau des juridictions 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2007 ■ 2007 ■ 2007 - 2008 ■ 2007 – 2009
	1.2.2 : Le mécanisme d'investigation des faits/actes soupçonnés de corruption est renforcé	<ul style="list-style-type: none"> ■ Revue du système de l'enregistrement et du traitement des doléances ■ Renforcement de capacités sur le développement d'applications informatiques ■ Réception et traitement de doléances 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2007 ■ 2007 – 2008 ■ En permanence
	1.2.3 : Les réseaux d'information mis en place sont opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place de réseaux d'information ■ Exploitation de réseaux d'information ■ Suivi de l'opérationnalité des réseaux 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2007 – 2009 ■ En permanence ■ En permanence
	1.2.4 : Le système de dénonciation mis en place est opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> ■ Evaluation de l'opérationnalité des boîtes à doléances mises en place au niveau des districts ■ Restructuration et réorganisation des comités de gestion de boîte à doléances ■ Suivi de l'opérationnalité des comités de boîtes à doléances redynamisés 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2007 - 2008 ■ 2007 – 2009 ■ 2007 – 2011
	1.2.5 : L'application de l'obligation de déclaration de patrimoine est effective et contrôlée	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place et mise à jour des bases de données sur la liste des assujettis à la déclaration de patrimoine ■ Réception et gestion de la déclaration de patrimoine ■ Relance des récalcitrants à travers les juridictions compétentes 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2007 – 2011 ■ En permanence ■ 2007 – 2011

Effet 2 : Confiance accrue du public et des entreprises dans un traitement juste et équitable par les tribunaux, l'administration et les forces de sécurité

Produits	Sous produits	Activités	Calendrier
2.1 : LES CIRCONSTANCES ET LES PRATIQUES FAVORABLES A LA CORRUPTION SONT REDUITES	2.1.1 : Les zones de risques de corruption sur les défaillances des systèmes et procédures sont détectées et éliminées	<ul style="list-style-type: none"> ■ Analyse des systèmes et procédures particuliers des entités des secteurs sensibles ■ Accompagnement des entités cibles dans le processus de mise en œuvre des recommandations des travaux de revue ■ Suivi et évaluation de la mise en œuvre des recommandations des travaux de revue dans le cadre du redressement des procédures ■ Audit des secteurs « douanes », « mines » et « environnement » ■ Accompagnement des secteurs dans la mise en œuvre des recommandations d'audit 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2007 – 2011 ■ 2007 – 2011 ■ 2008 – 2011 ■ 2007 – 2008 ■ 2007 - 2009
	2.1.2 : Les risques de corruption dans les nouvelles procédures sont éliminées	<ul style="list-style-type: none"> ■ Conception et formalisation des guides de bonne pratique sur l'élaboration des procédures communes ■ Renforcement des capacités des entités dans le cadre de l'application des guides de bonne pratique ■ Appui des entités dans le processus d'élaboration des nouvelles procédures 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2007 – 2008 ■ 2008 – 2009 ■ 2008 - 2011
2.2 : LES VALEURS DE L'INTERET PERSONNEL MIGRENT VERS LE BIEN COMMUN ET L'INTERET NATIONAL	2.2.1 : Adoption d'un code de conduite par les agents publics	<ul style="list-style-type: none"> ■ Appui des secteurs publics prioritaires à l'élaboration d'un code de conduite anti-corruption ■ Mobilisation des agents des secteurs publics pour l'application de leur code ■ Evaluation de l'application des codes de conduite par les agents publics 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2007 – 2009 ■ 2007 – 2010 ■ 2008 - 2011
	2.2.2 : Adoption d'un code de conduite par les secteurs privés	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mobilisation du secteur privé autour de la problématique de la corruption dans les affaires ■ Appui de la rédaction d'un code de conduite des entreprises (ou par filière) à Madagascar ■ Formation des opérateurs économiques par groupement ■ Etablissement d'un comité éthique regroupant les principaux groupements 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2007 – 2008 ■ 2007 – 2009 ■ 2008 – 2010 ■ 2008

Annexe 4 : les Comités consultatifs du BIANCO

4.1 : les membres des comités consultatifs

*** auprès du département « Prévention »**

Membres ex officio :

- Monsieur Henri Michel TSIMISANDA, Secrétaire Général du Ministère de l'Industrialisation, du Commerce et du Développement du Secteur Privé
- Monsieur Jules RASOLOARISON, Inspecteur Général à la Direction Générale de l'Inspection Générale d'Etat
- Monsieur Lucien RAJAONA, Directeur de l'Information et de la Régulation des médias auprès du Ministère des Télécommunications, des Postes et de la Communication

Membres ès qualité :

- Madame Bakoly RATOVONELINJAFY, Magistrat Conseiller près la Cour Suprême
- Monsieur Jean Bosco RAKOTOMANANA, Expert Comptable et Financier Vice-Président de l'OECCAM
- Monsieur Alphonse RALISON, Administrateur de Société
- Monsieur Jean Marcel MIANDRISOA, Administrateur de Société
- Monsieur Mamy RANDRIANARIVELO, Inspecteur Technique auprès du Commandement de la Gendarmerie Nationale

*** auprès du département « Education et communication »**

Membres ex officio:

- Madame Juliette RATSIMANDRAVA, Membre de l'Académie Malagasy
- Monsieur Simon SEVA MBOINY, Directeur général de l'Office de la Radio et de la Télévision de Madagascar
- Monsieur Jean Jacques RAKOTOARISON, Directeur de l'Office de l'Education de Masse et du Civisme
- Monsieur Ruffin RAKOTOMAHARO, Président de l'Ordre des Journalistes de Madagascar

Membres ès qualité :

- Madame Violette RABAKOARIVELO, Représentant de l'IIZ DVV à Madagascar
- Madame Voahangy RAVELOSON, Société civile
- Monsieur Rodolphe RANDRIAMANANTENA, Président du Conseil Municipal d'Antananarivo
- Monsieur Jean Michel RAMAROSON, Vice président du FIVMPAMA

*** auprès du département « investigations »**

- Madame Sylvia RAMIARISOA, Dirigeant d'entreprise, retraitée
- Maître Lydia RAKOTO, Avocat au Barreau de Madagascar,
- Monsieur Bert ANDRIAMAHENINA, Médecin, retraité
- Monsieur Honoré RAKOTOMANANA, Sénateur de Madagascar,
- Monsieur Arsène RAJERISON, Avocat Général représentant le Procureur Général près la Cour d'appel,
- Maître Eddie RAVELONARIVO, Avocat représentant le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats,

- Commissaire FRANCOIS, représentant le Directeur Général de la Police Nationale,
- Colonel RAKOTOBE Abel, remplacé en cours d'année par le colonel RALIMBISON Philoté, représentant le Commandant de la Gendarmerie Nationale,

Monsieur RAMAROZATOVO René, Directeur Général du Bureau Indépendant Anti Corruption, préside le Comité Consultatif du Département des Investigations.

4.2 : le rapport d'activités des comités consultatifs

* auprès du département « Prévention »

Le Comité Consultatif en Prévention a pour mission de conseiller le Département Prévention sur le contenu et les priorités de son programme de travail.

Il apporte également son éclairage technique sur les projets de recommandations destinées aux entités clientes, pour leur permettre de redresser les défaillances identifiées dans les systèmes et procédures, en vue d'éliminer tout risque et opportunité de corruption.

Au titre de l'année 2006, le Comité Consultatif en Prévention a tenu six réunions bimestrielles. Il a aidé le Département à affiner les activités prévues pour l'exercice 2007, tout en prodiguant des conseils visant à améliorer les performances réalisées pour plus d'efficacité.

Les recommandations du comité ont essentiellement porté sur les activités du département au sein des secteurs prioritaires, comme le renforcement des actions de prévention dans les secteurs de la Police Nationale, de la Police Municipale et de la Gendarmerie Nationale à travers la mise en place d'une cellule de veille (numéro vert) afin d'encourager les usagers à dénoncer tout acte de corruption et infractions assimilées.

La priorisation des activités de prévention de corruption avec les secteurs Douanes, impôts, tourisme et économie rurale a été également recommandée par le comité.

En ce qui concerne spécialement le secteur « impôts », l'appui à la systématisation de l'informatisation des opérations comptables, ainsi que la mise en place du manuel de procédures et du guide des usagers ont été recommandés.

Pour le secteur « Justice », les recommandations ont été axées sur la recherche d'activités tendant à réinstaurer la crédibilité de la justice malagasy : collaboration directe avec le dit secteur pour faire régner la transparence dans la justice en médiatisant les cas de corruption traduits devant le Conseil de Discipline du Ministère de la Justice.

* auprès du département « Education et communication »

Le comité consultatif s'est réuni cinq fois avec le département Education et Communication.

Au cours de ces réunions, les principales recommandations ont été axées sur la stratégie de communication du Bureau, les supports de communication et l'ancrage géographique des interventions.

En ce qui concerne la stratégie de communication, il a été recommandé de bien cibler les actions et axer les messages sur le changement de comportement. L'implication des secteurs concernés dans le processus de conception est aussi très importante selon le comité, afin qu'on puisse avoir une appropriation efficace au niveau des agents des secteurs ciblés. La promotion de productions des émissions locales a été aussi préconisée.

Pour la production des supports de communication, les transporteurs peuvent être exploités pour véhiculer des messages à travers les autocollants et les cassettes audio. La production des émissions de type « torak'hehy » a été aussi recommandée.

Concernant l'approche « ancrage géographique », il a été recommandé par le Comité, d'intervenir dans la région de DIANA en dehors des régions déjà ciblées (SAVA, ANOSY, BOENY, ITASY et ANALAMANGA) en mettant en œuvre les mêmes activités déjà entreprises.

* auprès du département « investigations »

Au cours de l'exercice 2006, douze réunions mensuelles ont été tenues avec le Comité consultatif en Investigation. A l'issue de ces douze réunions, les principales recommandations du comité se résument comme suit :

Au titre de la collaboration avec les autres entités, il a été noté de tenir une réunion avec le Ministère de la Justice pour remédier à la situation de blocage concernant l'application des textes sur l'initiative se rapportant à la déclaration de patrimoine.

L'élaboration d'un protocole d'accord entre le BIANCO et la Gendarmerie Nationale a été également recommandée pour une meilleure coordination des actions. Pour sa part, le représentant de la Police Nationale a préconisé que le Bureau s'adonne à une concertation préalable avant d'engager des actions qui seraient susceptibles de porter atteinte à l'image d'une entité en particulier.

Dans cette optique, le comité a suggéré la mise en place d'un comité de validation des spots et autres messages véhiculés par le BIANCO.

Par ailleurs, l'exploitation des boîtes à doléances reste à redéfinir car elle semble varier d'un district à un autre et il faudrait communiquer davantage sur leur utilisation.

Plus précisément en matière de communication, le Bureau gagnerait à collaborer avec les chroniqueurs des stations radios Don Bosco et Radio TANA qui produisent des émissions très intéressantes afin de véhiculer des messages au public comme Kidaona Maraina ou Karajja.

Enfin en ce qui concerne les émissions radio de sensibilisation, il serait souhaitable de faire participer les Chefs de Juridictions pour que les auditeurs soient plus réceptifs et pour une meilleure appropriation au niveau des secteurs concernés.

Des efforts restent à faire pour mieux appréhender les infractions de corruption dans les marchés publics où l'on peut trouver fréquemment des problèmes de favoritisme et des marchés passés de gré à gré pour des raisons corrompues. La solution serait la saisine d'office.

Dans le cadre d'un atelier de travail qui s'est tenu à l'Espace Dera le 5 juillet 2006, le Bureau Indépendant Anti Corruption a invité ses partenaires techniques et financiers à une revue annuelle de ses activités, afin de permettre aux bailleurs de fonds d'apprécier les performances du Bureau, compte tenu des ressources mises à sa disposition pour l'année 2005.

Au terme de cette première année de fonctionnement, un certain nombre de constats a pu être dégagé, notamment :

- l'assise d'une notoriété encore fragile du Bureau
- un début de prise de conscience du public sur la nécessité de combattre la corruption, et parallèlement son impatience à attendre les résultats des actions du BIANCO
- un début d'engagement de la part des responsables, dans l'Administration publique comme dans le secteur privé.

Les réalisations physiques et financières ainsi que les résultats obtenus ont été présentés puis commentés par les responsables du Bureau : en effet, l'atelier avait également pour objectif de permettre de discuter des problèmes relatifs aux procédures spécifiques pour chaque type de financement ; afin de chercher les mesures appropriées en vue d'améliorer la mise en œuvre des activités prévues dans la perspective 2006 – 2008.

L'assistance a été conviée aux débats qui ont commencé à 10 heures 15.

La première question a porté sur l'utilisation des ressources par volet d'intervention et par type de financement, dans le cadre de la mise en œuvre du PTA 2005 :

- Des explications ont été demandées sur le fait que seulement 6,95% de la subvention octroyée par la Norvège en 2005 était affectée aux investigations, et pour le 1^{er} semestre 2006, seulement 5% des crédits ont été utilisés. La question a été également posée sur un éventuel plan de recrutement d'investigateurs.
- Le Bureau a spécifié que les dépenses liées aux investigations sont supportées par les crédits de fonctionnement, pour les déplacements et frais de mission, mais ces dépenses sont priorisées en termes d'affectation de ressources. Le problème concerne la capacité limitée des ressources humaines. Le faible taux de décaissement du fonds alloué par le Royaume de Norvège s'explique essentiellement par le fait qu'il est destiné à la mise en place des branches territoriales.
- Plus d'éléments d'information ont été donnés, concernant les interventions du département chargé des investigations, notamment l'opportunité des liaisons opérationnelles et le développement des relais d'information, l'utilisation des boîtes à doléances, ainsi que l'amélioration de la collecte des déclarations de patrimoine, jusqu'au niveau régional.
- Sur la question des « grosses prises » non réalisées par le Bureau, le Directeur Général a reconnu que le sentiment d'impunité est un facteur déstabilisateur dans la lutte contre la corruption. Il a évoqué l'existence de dossiers sensibles et importants, qui exigent une confidentialité totale, malgré le fait que le manque de publicité y afférent puisse entamer la crédibilité du Bureau. Toutefois, a-t-il souligné, les audiences sont publiques, et ce sont des sources d'informations fiables ; mais le Bureau par ailleurs s'engage à communiquer au public tout ce qui peut être révélé.

- M. Langseth a posé la question de savoir comment la contribution individuelle de 20 cents, à la lutte contre la corruption, peut atteindre en 2008 le taux de 1\$ annoncé par le Président de la République; et comment évaluer le niveau de confiance actuel du public à propos du BIANCO.
- Le Directeur Général a fait valoir que le Président accorde toujours les moyens de réaliser cette volonté politique qu'il a exprimée de lutter contre la corruption.
- Pour sa part, M. Raboanarijaona du Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité a confirmé une image plus positive du Bureau dans les régions, par rapport aux grands centres : le risque, cependant, est que toute la pression des doléances non investigables se traduise par une déception probable de ces plaignants. Ainsi, il a souligné la nécessité d'une plus grande adhésion à l'orientation stratégique qui préconise l'intégration des trois volets (éducation, prévention et investigation), car la présentation faite par les responsables du Bureau reflète l'absence d'interaction entre les trois départements concernés.
- M.Raboanarijaona a également soulevé l'intérêt d'une projection financière pour l'après 2008, justifiée par le régime de croisière pour mobiliser les bailleurs de fonds sur les derniers efforts à consentir, après le financement des grands investissements.
- Il s'est enfin informé sur l'écart entre le nombre de dossiers investigables et le pourcentage de dossiers transmis aux juridictions, se référant aux données publiées dans le rapport annuel du Bureau, qui indiquent notamment qu'aucun dossier d'enquête n'a été transmis aux juridictions dans la région SOFIA.
- Cet exemple témoigne de l'insuffisance en effectifs du Bureau, qui ne lui a pas permis de couvrir tout le territoire national : ce problème serait progressivement résolu grâce à la mise en place prochaine des branches territoriales dans les chefs lieux des provinces.
- Le responsable concerné a évoqué ensuite la difficulté d'apporter les preuves concrètes d'un fait de corruption ou d'une infraction assimilée, compte tenu par ailleurs du respect de la présomption d'innocence. Ainsi s'expliquent la faible proportion des doléances investigables et le nombre encore plus réduit de dossiers transmis aux juridictions. Il a fait remarquer à ce sujet que les autres agences similaires au BIANCO, plus anciennes, réalisent le même taux de dossiers transmis aux juridictions, et pour lesquels moins de la moitié des cas traduits sont jugés et condamnés.
- Il a été rappelé enfin que les dossiers d'enquête ouverts au Bureau ne peuvent être classés sans suite qu'après avis du Comité consultatif du département Investigations.
- Le Représentant du PNUD a soulevé la question des limites de la stratégie nationale de lutte contre la corruption, après 18 mois de mise en œuvre par le Bureau ; il a également voulu savoir si le Bureau possède un service de renseignements avec des agents secrets non identifiés.
- Il a été précisé que le Bureau ne dispose pas d'une telle structure de renseignements, mais un réseau d'informations a été mis en place. Par ailleurs, en fonction des investigations, une cellule est chargée de recueillir le maximum d'informations sur l'environnement en question, pour faciliter le travail des enquêteurs.

- Le Directeur Général a poursuivi son intervention sur les limites et la compétence du Bureau, notamment en ce qui concerne les pouvoirs de police judiciaire prévus par les textes en vigueur. Les obstacles rencontrés ont été évoqués en cinq points : a) l'insuffisance en effectif qui n'a pas permis une couverture satisfaisante du territoire et de tous les secteurs à traiter ; b) une faible appropriation par les secteurs de la stratégie nationale et la mobilisation insuffisante des ressources par les acteurs de la lutte contre la corruption, ainsi qu'un problème d'engagement effectif des responsables ; c) le public s'attend à des résultats immédiats, alors que la gestion du changement demande du temps, et contre des pratiques banalisées depuis trop longtemps ; d) les difficultés dues au contexte socioéconomique favorisent la recherche de l'argent facile : la corruption constitue la solution de facilité ; e) l'important consiste à consolider les acquis.
- Le représentant du PGDI a souligné la pertinence des indicateurs retenus par le Bureau, ajoutée à la qualité du dossier présenté ; mais il a fait état d'une frustration due au taux de décaissement, « modeste en 2005 et nul en 2006 » : le Bureau doit discuter des problèmes pratiques qui freinent l'opérationnalité du décaissement, avec une équipe du PGDI.
- Concernant les problèmes de procédures et de décaissement, le Bureau propose l'institution d'un panier commun pour toutes les subventions qu'il reçoit, afin d'y adapter une procédure unifiée et validée par tous les bailleurs de fonds, pour que les activités ne dépendent pas trop des procédures, ainsi qu'il en est pour le système pratiqué avec la Norvège, par exemple.
- M. Langseth a souligné le défi exprimé de plus d'efficacité et d'intégrité, pour demander si l'intégrité de la justice constitue une priorité pour le Bureau ; et dans la mesure où le secteur judiciaire et le BIANCO sont coresponsables de l'Etat de droit, comment ces gardiens peuvent ils s'évaluer eux-mêmes, qu'en est-il enfin, de la protection des témoins.
- Il s'agit d'une évidence, selon le Directeur Général, qui précise que l'efficacité de tout ce que fait le Bureau repose en fait sur la probité des premiers responsables de la justice, tout en évoquant l'éventualité de problèmes de compétence et de capacités du personnel de ce secteur.
- Au plan du contrôle interne, la gestion administrative et financière du Bureau est soumise à l'audit annuel de la Cour des Comptes, l'audit comptable et financier effectué par un cabinet de consultants, et le suivi évaluation effectif depuis cette année.
- Au plan disciplinaire, la gestion du personnel se réfère au manuel de procédures, elle est également soumise à un système d'investigation interne. Jusqu'au premier semestre 2006, au niveau du personnel déjà recruté, 5 cas d'essai non concluant, 1 renvoi pour indiscipline et 4 démissions ont été relevés.
- Les remarques faites par le PGDI ont été reprises par la Norvège, concernant le taux de 14,5% d'utilisation des ressources au premier semestre 2006, et sur la capacité éventuelle du Bureau à consommer les 85 % de crédits restants jusqu'à la fin de l'année : il a été précisé que cette capacité d'absorption des crédits posait problème aux partenaires et la question visait essentiellement à chercher ensemble les solutions.
- Selon le responsable financier, ce problème de capacité d'absorption des crédits doit faire l'objet de rencontres bilatérales, à la suite de cet atelier.
- Des questions ayant trait à l'organe de supervision du BIANCO ont été posées, notamment sur l'indépendance de l'organe et l'existence d'un conseil ; et la résolution du problème des salaires du personnel a été évoquée.
- L'organe de conseil est constitué des 7 membres de la société civile, nommés au Conseil Supérieur de Lutte contre la Corruption. Ces représentants de la société civile sont sollicités

pour donner leur avis, sur des mesures disciplinaires pouvant affecter la position statutaire d'un agent du BIANCO ; en cas d'infraction pénale, il a été précisé que le personnel du Bureau est justiciable devant les tribunaux et ne bénéficie d'aucune protection ou immunité particulière.

- Le décret n°2006 – 300 du 9 mai 2006 portant modalités de paiement de salaire du personnel du Bureau Indépendant Anti Corruption a permis de procéder à la régularisation de la situation du personnel en autorisant le règlement des impayés.
- Le représentant du PNUD a fait remarquer que la vulgarisation des bonnes pratiques devait contribuer à parts égales avec la répression dans la lutte contre la corruption ; pour demander si le BIANCO disposait du système y afférent.
- Le Bureau, par ses activités de prévention des risques de corruption, contribue à l'élaboration et à la mise en pratique de différents codes de conduite, de déontologie et des guides de bonnes pratiques dans les secteurs cibles, destinés aussi bien à l'éducation des acteurs que des usagers des secteurs public et privé.
- Par ailleurs, il a été annoncé que le PNUD envisageait une nouvelle procédure d'exécution budgétaire dans le cadre d'une convention qui doit faciliter l'utilisation des fonds alloués selon un canevas précis.
- Dans une dernière intervention, M. Danevad a souligné que les efforts du Bureau en matière de communication étaient palpables. Pour ce qui est des méthodes d'assistance à l'organisation des concours administratifs, il a préconisé que ces mesures de prévention ne peuvent être permanentes, et qu'il faudrait en conséquence envisager un transfert de la maîtrise aux organisateurs eux-mêmes, pour s'assurer une fonction plus conseil, plus technique du BIANCO.

A la fin des discussions, le Directeur Général a réitéré la nécessité de multiplier les rencontres techniques avec les bailleurs de fonds, tout en assurant une information permanente et circulaire à leur endroit.

Il a été convenu que le Bureau s'efforcera de transmettre tous les documents utiles aux partenaires techniques et financiers, dans un délai permettant une concertation préalable avant la tenue d'une réunion de travail.

Face à l'ampleur du phénomène de corruption, le Bureau ressent l'insuffisance de ses moyens humains et matériels : la plupart des difficultés rencontrées en matière d'investigations devrait ainsi être résolue avec la mise en place des branches territoriales, qui signifie une plus grande consommation de crédits, plus d'enquêtes réalisées et une couverture plus large du territoire.

En conclusion, il est essentiel de soutenir et de renforcer les actions déjà engagées, d'où l'importance de l'appui des partenaires car les résultats obtenus méritent d'être consolidés.

La séance a pris fin à 11 heures 50.